

## MALI - ALGÉRIE

**Réconciliation au Mali:  
Le président Boubacar Keita  
annonce une loi d'«entente  
nationale» inspirée  
de «la Charte pour la paix  
et la réconciliation nationale»**



**ALGÉRIE - JORDANIE  
M. Yousfi évoque  
la coopération  
bilatérale avec  
l'ambassadeur  
de la Jordanie**

## IMPORTATIONS

**Plus de 1,8 milliard  
de dollars d'importations  
des véhicules et CKD  
sur les 11 premiers  
mois selon la Douanes  
algériennes**

**LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUYA,  
L'A AFFIRMÉ HIER D'ALGER :**

# Partenariat sociétaire: la préservation de l'emploi demeure la priorité de l'Etat

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé hier que la préservation de l'emploi demeure une priorité pour l'Etat, même en cas de prise de participation d'entreprises privées dans des entreprises publiques dans des secteurs non stratégiques, dans le cadre du Partenariat sociétaire entre le secteur public et privé.

"Le partenariat public-privé, prévu par la Charte du Partenariat sociétaire, n'est pas une privatisation, mais une prise de participation d'entreprises privées dans des entreprises publiques dans des secteurs non stratégiques et dans les limites qui sont connues.



**La Loi de  
finances  
2018  
publiée  
au  
Journal  
officiel**

**CONSEIL DE LA NATION :  
M. Louh présente les  
projets de loi relatifs  
à l'organisation  
pénitentiaire  
et aux compétences  
du Conseil d'Etat**

**LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI  
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD  
ZEMALI, L'A INDIQUÉ, HIER D'ORAN  
Résolution des conflits de travail :  
Les inspecteurs doivent faire  
preuve de pédagogie  
et d'anticipation**

**LE MINISTRE DES TRAVAUX  
PUBLICS ET DES TRANSPORTS,  
M. ZAALANE, L'A INDIQUÉ HIER  
DE À CHLEF :  
Entrée en service  
«dans deux mois»  
de la gare routière  
d'El Hammadia**

## SANTÉ

**En manque  
de tonus ?  
Les aliments  
à privilégier**

**COMMERCE  
Un système  
de péage  
et d'accès  
automatique  
au marché de gros  
des Eucalyptus  
à Alger à partir du  
1<sup>er</sup> trimestre 2018**

## F T BALL

**UNION ARABE  
DE FOOTBALL (UFA) :  
Le futur vainqueur  
de la Coupe arabe  
des clubs pourrait  
participer au Mondial**

## MDN

**LUTTE CONTRE  
LE TERRORISME  
Lutte  
antiterroriste :  
15 casemates  
détruites  
à Jijel**

TIC

### Algérie Télécom adresse les notifications des factures téléphoniques par SMS

L'opérateur public Algérie Télécom lance un nouveau service permettant à ses clients de prendre connaissance, à travers un SMS, de leurs factures téléphoniques et de la date limite de paiement de ces mêmes factures, indique un communiqué du groupe. Algérie Télécom a lancé l'opération d'envoi des notifications des factures téléphoniques par SMS à ses clients. Grâce à ce service, le client reçoit un SMS

lui indiquant le montant de sa facture et la date limite de paiement, précise la même source, qui explique que "pour en bénéficier, il suffit au client de se présenter au niveau de l'Agence Commerciale afin de fournir et enregistrer son numéro de mobile". Algérie Télécom invite ses clients à profiter de ce service gratuit qui les tiendra également informés des nouvelles offres et promotions de l'opérateur.



### Horaire des prières

Mercredi 15 Rabi Rabi al-thani 1439

Fajr	06:21
Dohr	12:53
Asr	15:26
Maghreb	17:49
Isha	19:14

TLEMCEM

### Ouverture du premier Salon du mariage



Le premier Salon du mariage de Tlemcen a ouvert ses portes, hier, au Centre des arts et expositions (CAREX) de Koudia avec la participation de plus de 50 exposants. Jusqu'au 11 de ce mois de janvier, cette manifestation proposera aux visiteurs tout ce qui entoure le mariage, à l'instar des trousseaux de mariées, les salons, les costumes traditionnels habits et autres effets. Les propriétaires de salles de fêtes, les traiteurs, les équipementiers de moyens de sonorisation, les coiffeurs et coiffeuses, les esthéticiennes, les revendeurs de produits de beauté et cosmétiques et les représentants d'autres créneaux, prennent part à cette manifestation très attendue par les Tlemcéniens, qui pourront profiter des réductions notables des prix proposés par les exposants. Parallèlement, le salon abritera des soirées musicales andalouses et de hawzi, des défilés de mode ainsi que des scènes de mariages propres à la région.

DEMAIN À L'AURASSI

### Journée d'information sur : «Loi de finances pour 2018 et son impact sur l'entreprise»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, jeudi 4 janvier 2018 à partir de 08h30 à l'hôtel El Aurassi, (Alger), une journée d'information sur «La loi de finances pour 2018 et son impact sur l'entreprise». Cette journée, dont l'objectif vise à informer les opérateurs économiques sur les principales mesures et



nouvelles dispositions introduites par la loi de finances pour 2018, sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des Impôts et des Douanes.

ALGER

### Un incendie détruit 4 véhicules et un bureau d'étude

Un incendie s'est déclaré hier à la rue Didouche Mourad (Alger) détruisant quatre (4) véhicules et un bureau d'études, alors que deux (2) enfants avaient été incommodés par la fumée et un jeune brûlé à la main. Deux (2) véhicules ont pris feu mardi vers 11h20 au niveau de la ruelle Achour Maïdi parallèle à la rue Didouche Mourad (Alger) avant que les flammes ne s'étendent à deux (2) autres véhicules qui ont été partiellement endommagés ainsi qu'un bureau d'étude à proximité, a déclaré à la charge de l'information à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah. Deux (2) enfants (une fille et un garçon) ont été incommodés par la fumée et ont reçu les premiers secours sur place et un jeune a été brûlé à la main, a-t-il précisé. Cinq (5) camions de pompiers et une ambulance ont été mobilisés pour venir à bout du sinistre et empêcher sa propagation à d'autres véhicules et habitations, a-t-il ajouté.



SALLE IBN KHALDOUN

### «Coco» et «Star Wars» en projection

Les films «Coco» et «Star Wars» sont en projection jusqu'à demain à la salle Ibn Khaldoun. Le film d'animation américain en images de synthèse «Coco» réalisé par Lee Unkrich sera en projection à 13h30 alors que deux projections sont prévues pour le film «Star Wars les derniers Jedi» la première à 16h et la seconde le soir à 18h30.



### Météo



	Max	Min
Alger	19°	10°
Oran	21°	10°
Annaba	18°	12°
Béjaïa	19°	09°
Tamanrasset	23°	07°

ÉCOLE DE MUSIQUE DE KOUBA

### Spectacle de la troupe «Les challengers»

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise ce matin à partir de 10h à l'Ecole de musique Cheikh Abdelkrim un spectacle pour enfants animé par la troupe «Les Challengers».



LI AMNIKOUUM

### La conduite par mauvais temps en débat

L'émission radio «Li Amnikouum», animée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée demain de 16h à 17h, à la conduite par mauvais temps et comment réagir face à une panne subite.



TISSEMSILT

### la police récupère un fusil de chasse de marque «Saint-Etienne»

Dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, les éléments de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont procédé dernièrement à l'arrestation de deux individus suspects pour détention d'un fusil de chasse sans autorisation et d'une quantité de cartouches, indique un communiqué de la Cellule de communication et presse à la DGSN. L'opération menée par les éléments de la Sûreté de daïra de Thénia El Hed, est intervenue suite au contrôle d'un véhicule utilitaire à bord duquel se trouvaient deux personnes. La fouille du véhicule a permis la découverte d'un fusil de chasse de marque «Saint-Etienne» non enregistré auprès des services administratifs concernés et de 147 cartouches. Les deux suspects ont été conduits au poste de police pour les besoins de l'enquête.

LE 9 FÉVRIER À ORAN

### 6<sup>e</sup> Journée de cardiologie pédiatrique



La Société de pédiatrie de l'Ouest, organise le 9 février à l'hôtel Liberté d'Oran, la 6<sup>e</sup> Journée de cardiologie pédiatrique sous le thème : «Les cœurs uni-ventriculaires». Le thème choisi est un sujet en constante évolution, d'un groupe très hétéroclite de malformations cardiaques. Des spécialistes nationaux et internationaux vont décortiquer le sujet, en insistant d'abord sur les fondamentaux (embryologie, anatomie et épidémiologie des ventricules uniques), puis par mettre le point sur la prise en charge complexe et individualisée de ces malformations graves. Les participants tenteront d'apporter quelques éléments de réponse sur la définition des objectifs thérapeutiques, le suivi à court et long terme et la prise en charge des complications chroniques.

BOUMERDÈS

### Interpellation d'un individu pour trafic de stupéfiants

Agissant sur information, faisant état qu'un individu suspect s'adonne au trafic de stupéfiants au centre-ville de Boudouaou, les éléments de la sûreté de daïra ont interpellé le mis en cause en possession de (390) grammes de cannabis traité.



RELIZANE

### Saisie de 240 unités d'alcools



Les forces de police de la sûreté de daïra d'Ain Beïda, relevant de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi ont exécuté un mandat de perquisition au domicile d'un individu suspect sis à la cité Essalam, et ont récupéré (861) unités de boissons alcoolisées.

## CONSEIL DE LA NATION :

## M. Louh présente les projets de loi relatifs à l'organisation pénitentiaire et aux compétences du Conseil d'Etat

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté hier devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés du Conseil de la nation, les deux projets de loi relatifs à l'organisation pénitentiaire et aux compétences du Conseil d'Etat.

La réunion qui s'est tenue sous la présidence de Mohamed Mani, président de la commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, s'inscrit dans le cadre de l'élaboration par la commission de deux rapports préliminaires sur le texte complétant la loi N 05-04, promulguée le 6 février 2005, portant loi sur l'organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus, et le texte modifiant et complétant la loi organique N 98-01, promulguée le 30 mai 1998 et relative aux compétences du Conseil d'Etat, à son organisation et à son fonctionnement", a précisé un communiqué du Conseil.

Un "large et riche débat a suivi la présentation des deux projets de loi par le ministre qui a écouté les questions et observations des membres de la commission sur les dispositions contenues dans les deux textes auxquelles il a répondu exhaustivement".

Les deux projets de loi adoptés par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 18 décembre dernier s'inscrivent dans le cadre de "l'adaptation et de la modernisation du système juridique national, conformément au plan d'action du Gouvernement portant application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", avait affirmé le ministre de la Justice



dans une déclaration dans laquelle il a souligné que ses services continuaient poursuivre leurs efforts visant à l'application de tous les amendements contenus dans la Constitution de 2016".

Le texte a pour objectif la "réinsertion sociale du détenu en lui permettant de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, et partant de limiter les cas de récidive, en sus de réduire les dépenses de prise en charge des détenus dans les établissements pénitentiaires et pallier le

problème de surcharge".

Parmi les mesures phares prévues dans le projet de loi, l'on retient l'élargissement du dispositif de surveillance électronique des condamnés, la mesure du port du bracelet électronique qui permet de repérer le condamné au lieu de résidence assigné mentionné dans la décision du juge d'application des peines, et permet à l'intéressé de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, et ce dans "le respect de la dignité, de la sécurité et de la vie privée du détenu.

La loi relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat comprend cinq (5) articles concernant l'avis de cette institution sur les projets d'ordonnance et la révision de sa composante à caractère consultatif en commission consultative chargée d'examiner les projets de loi et d'ordonnance dans des cas exceptionnels.

La révision permettra de consacrer les mesures introduites par la Constitution, notamment l'article 142 qui dispose qu'"en cas de vacance de l'Assemblée populaire nationale ou durant les vacances parlementaires, le président de la République peut, concernant des questions urgentes, légiférer par ordonnance, après avis du Conseil d'Etat".

## LUTTE CONTE LE TERRORISME Lutte antiterroriste : 15 casemates détruites à Jijel (MDN)

Quinze (15) casemates pour terroristes contenant une grenade de confection artisanale et des outils de détonation ont été détruites dans une opération de fouille, menée lundi à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique de l'opération de recherche et de fouille toujours en cours à Jijel (5e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 1er janvier 2018, quinze (15) casemates pour terroristes contenant une (1) grenade de confection artisanale, 200 grammes de TNT, deux (2) paires de jumelles, des outils de détonation, des moyens de communication, une quantité de subsistances de vivre et de médicaments, des vêtements et des effets de couchage", note la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont saisi à Bordj Badji Mokhtar (6e RM) un camion, un véhicule, dix (10) tonnes de denrées alimentaires, 1528 unités de différentes boissons et sept (07) téléphones satellitaires", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté deux (2) narcotrafiants et saisi 995 comprimés psychotropes à Tlemcen (2e RM)".

En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont intercepté, à Batna et Khenchela (5e RM), deux (02) individus en possession de quatre (4) armes à feu, tandis que 26 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Ouargla, Ghardaïa, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar", conclut le communiqué.

## SALON DES PRODUITS DÉRIVÉS DU PALMIER DATTIER ET DE L'INDUSTRIE ARTISANALE À BISKRA : Afflux croissant des visiteurs

Les stands de la 7e édition du Salon national des produits dérivés du palmier dattier et de l'artisanat traditionnel, qui se tient à Biskra, connaissent un afflux croissant des visiteurs, a-t-on constaté lundi.

Les vacances scolaires d'hiver ont été l'occasion pour les familles et les visiteurs de la capitale des Ziban de visiter les stands du Salon et de prendre connaissance des produits proposés, à l'instar des dérivés des palmiers dattiers comme le miel de dattes, "El Ghars" (dattes écrasées) ainsi que des produits artisanaux tels les bijoux, les habits, différentes catégories de miel et l'huile d'olive.

Mme Djamilia, venant de la wilaya de Batna, a profité de sa présence à Biskra, à l'occasion d'un événement familial, pour visiter ce Salon et d'en apprendre davantage sur la diversité des produits dérivés des dattes et des produits traditionnels et artisanaux, mais aussi de se procurer certains produits comme le miel de dattes, utilisé, dit-elle, pour soigner le rhume et la toux.

De son côté, Ouahid de Boussaâda (wilaya de M'sila) a indiqué que sa visite au Salon, en vue d'acquiescer du miel à un prix compétitif, lui a permis de connaître différents types de miel comme le miel de cèdre et le miel de montagne, affirmant y avoir également acheté de l'huile d'olive.

Les stands dédiés à l'exposition des produits traditionnels confectionnés en laine ont également connu un afflux de la part des familles, notamment la "kachabia", laquelle, outre la chaleur qu'elle procure durant l'hiver, possède, selon un visiteur, une valeur esthétique et patrimoniale et se décline sous différentes variétés et couleurs. La manière d'arborer les produits exposés a attiré de nombreux jeunes, hommes et femmes, qui ont pris plaisir à se photographier devant les stands réservés aux produits de l'industrie traditionnelle comme les vêtements, les bijoux et les articles en poterie.

D'autres visiteurs ont saisi l'opportunité d'expérimenter le fonctionnement de machines traditionnelles telles que le moulin traditionnel et le métier à tisser la laine, reflet de certains aspects du patrimoine national.

Le Salon national des produits dérivés du palmier dattier et de l'industrie artisanale, qui se tient jusqu'au 4 janvier, dans la maison de l'artisanat traditionnel du chef-lieu de wilaya, avec la participation de 62 exposants venant de 19 wilayas, a été organisé par la chambre de l'artisanat traditionnel et des métiers en coordination avec la direction du tourisme et la Chambre de commerce et d'industrie des Ziban.

APS

## RÉSOLUTION DES CONFLITS DE TRAVAIL :

## Les inspecteurs doivent faire preuve de pédagogie et d'anticipation

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a insisté, hier à Oran, sur la pédagogie et l'anticipation dans la résolution des conflits en milieu de travail.

"De nombreux conflits de travail sont dus à la mauvaise interprétation de la loi et le rôle de l'inspecteur du travail doit commencer par la sensibilisation et l'explication de la réglementation aux travailleurs et aux employeurs, dans le cadre d'un travail pédagogique et d'anticipation des problèmes et de leurs solutions", a déclaré le ministre en inspectant le siège de l'inspection régionale du travail dans la capitale de l'Ouest.

Mourad Zemali a souligné à l'adresse des inspecteurs du travail que "l'anticipation dans le règlement des conflits est importante et doit commencer dès l'apparition des premiers signes, avec la recherche des solutions et le dialogue entre toutes les parties", ajoutant que de nombreux employeurs ne respectent pas la réglementation et procèdent parfois à des licenciements abusifs.

Le ministre s'est déclaré intriguant envers les entreprises étrangères ne respectant pas la réglementation, notamment les entreprises employant des travailleurs sans contrat de travail.

D'autre part, Mourad Zemali a affirmé que les conditions de travail des inspecteurs du travail feront l'objet d'amélioration, en plus de la for-



mation et de la modernisation des outils de travail, annonçant, dans ce sens, qu'un programme de modernisation de ce secteur est en cours d'élaboration.

A la Clinique spécialisée en orthopédie et rééducation des victimes d'accidents de travail (CSORVAT) dépendant du ministère du Travail, le ministre a déclaré que "ce genre de centres représente l'avenir des citoyens.

C'est un centre bâti par des cadres algériens formés en Algérie et qui font un travail remarquable", ajoutant que les gestionnaires du centre ont adopté une démarche de qualité qui sera généralisée à d'autres centres.

"L'Etat oeuvre à instaurer des services de qualité au profit des citoyens, leur épargnant des transferts à

l'étranger", a-t-il souligné.

Visitant le salon de l'emploi, qui se tient actuellement au Centre des conventions d'Oran et regroupant des entreprises issues des dispositifs ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes) et CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage), M. Zemali a honoré les responsables de dix micro-entreprises ayant remboursé la totalité de leurs crédits, avant de présider une cérémonie de signature d'une convention entre la direction de wilaya de l'emploi, l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) et la direction de l'enseignement et de la formation professionnelle, pour la formation de jeunes âgés entre 16 et 20 ans n'ayant pas eu l'opportunité de poursuivre leurs études.

Cette convention concerne la formation de 50 jeunes dans le secteur de l'hôtellerie et 50 autres dans le secteur de l'électricité en bâtiment.

Le ministre a, en outre, inauguré une annexe de l'ANSEJ d'Oran, sise à l'avenue Sidi Chahmi, et visité une micro-entreprise spécialisée dans la radiologie et l'imagerie médicale, sise à haï Chouhada (ex-Les Castors), une entreprise issue du dispositif ANSEJ. Mourad Zemali a également inspecté l'Entreprise publique du Parc d'attraction d'Oran (EPWOPA) qui emploie 188 jeunes dans le cadre de contrats, 260 autres dans le cadre des emplois classiques et 46 dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Plus de 7 kg de cannabis traités récupérés à Tlemcen (DGSN)

Plus de 7 kg de kif traité ont été saisis à Tlemcen, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment la détention et le trafic de stupéfiants, les forces de police de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, ont mené des opérations de recherches à travers leurs secteurs de compétence, ce qui a permis l'interpellation de 3 narco-trafiquants, a précisé la même source, ajoutant que 7 kg et 380 gr de cannabis ont été récupérés.

Pour lutter contre la commercialisation illégale de boissons alcoolisées, les forces de police de M'sila, Mostaganem et Oum El Bouaghi ont interpellé 3 individus suspects et récupéré 4.860 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illicite, a relevé le communiqué de la DGSN.

A Boumerdes, les éléments de la sûreté de daïra ont interpellé un individu pour trafic de stupéfiants. Le mis en cause était en possession de 390 grammes de cannabis traité, a indiqué la même source, ajoutant que dans la wilaya de Relizane, les forces de police de la sûreté de daïra d'Ain El Beïda ont exécuté un mandat de perquisition au domicile d'un individu suspect et ont récupéré 861 unités de boissons alcoolisées.

Les forces de police de la sûreté de wilaya de Biskra ont mené des opérations de recherche à travers les différents quartiers de la ville qui se sont soldées par la récupération de 153 unités de boissons alcoolisées.



## ALGER

### Arrestation de plus de 2.000 individus impliqués dans 1.800 affaires pénales et criminelles en décembre (Sûreté d'Alger)

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont traité 1.837 affaires pénales et criminelles et arrêté 2.197 individus qui ont été déférés aux juridictions compétentes en décembre dernier, a-t-on appris hier des mêmes services.

Selon la même source, 1017 individus parmi les suspects sont impliqués dans des affaires liées à la consommation et à la possession de drogues et de comprimés psychotropes, alors que 235 individus ont été arrêtés pour "port d'armes blanches prohibées" et 945 suspects suivis pour diverses affaires.

Les mêmes services ont fait état de 157 affaires "portant atteinte aux biens" et 370 cas d'agression dont 2 cas d'homicide volontaire. Outre 12 affaires traitées concernant les délits et les crimes contre les mœurs, les services de la police d'Alger ont traité également 336 affaires liées aux "crimes et délits contre la chose publique", précise la même source.

Les services de la Sûreté d'Alger ont traité, dans le cadre de la lutte contre la drogue, 883 affaires dans lesquelles 1.017 personnes ont été impliquées, avec "saisie de 39 kg de cannabis, 448g de héroïne, 49,4g de cocaïne et 13.000 comprimés psychotropes", note la police d'Alger. Concernant les affaires de port d'armes prohibées, les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 227 affaires impliquant 235 individus qui ont été déférés devant les juridictions compétentes, selon la même source. S'agissant des activités générales de la police, il a été procédé durant le même mois au contrôle des activités commerciales réglementées et à l'application de 3 décisions de fermeture émanant de autorités compétentes. 43 accidents de la circulation ayant fait 3 morts et 52 blessés ont été enregistrés par les mêmes services durant la période considérée, en sus de 10 210 infractions et 3067 retrait de permis de conduire. Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu 59 356 appels via le numéro de secours (17) et le numéro vert 1548 pour dénoncer des crimes et infractions aux lois de la République.

APS

## MUSÉES

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a insisté, samedi à Alger, sur la nécessité de réactiver le rôle des musées à travers l'élaboration d'un programme unifié proposant des activités au quotidien dans le cadre de la préservation de la mémoire et de l'histoire nationales.

### M. Zitouni appelle à l'impératif de réactiver le rôle des musées

Présidant l'ouverture de la réunion des directeurs de musées et des chefs de services du patrimoine historique et culturel au niveau des directions de wilaya, M. Zitouni a souligné la nécessité d'"élaborer un programme unifié à travers tous les musées nationaux et régionaux permettant l'exploitation de tous les moyens disponibles au niveau des musées (documents, films, bibliothèques, salles de lecture et de projections) dans le souci de préserver l'histoire et la mémoire nationales et les transmettre aux nouvelles générations". Il a en outre appelé à la "révision des horaires de réception des visiteurs", soulignant qu'"à partir d'aujourd'hui le musée ne fermera plus à 16h30mn mais les horaires doivent être fixés selon l'affluence des visiteurs". Le ministre a appelé, par ailleurs, à "utiliser les nouvelles technologies (Internet, réseaux sociaux) pour communiquer avec la presse et les chercheurs universitaires au service de la recherche

scientifique". Les musées n'ont pas été créés pour la célébration événements nationaux mais pour être un centre de rayonnement scientifique, culturel et historique, a-t-il estimé.

Le ministre a insisté sur l'importance d'activer l'article 76 de la Constitution, à travers l'ouverture de "salles au niveau de 43 musées à l'échelle nationale pour donner des cours d'histoire aux élèves et aux étudiants, en coordination avec l'université et le ministère de l'Éducation nationale".

Pour les wilayas dépourvues de musées, M. Zitouni a préconisé l'ouverture de ces classes au niveau des maisons de la culture, en attendant la réalisation de musées. Parmi les thèmes retenus à cet effet, la déclaration du 1er novembre, les congrès et réunions historiques, les héros ayant fait la gloire de l'Algérie, a poursuivi le ministre.

Il a appelé les responsables des musées "à poursuivre la collecte



de témoignages vivants des moudjahidine et leur inscription dans les registres du musée, en sus de leur gravure sur CD au profit des étudiants".

L'article 76 de la Constitution "fait obligation à l'Etat de garantir le respect des symboles de la Révolution, la mémoire des Chouhada et la dignité des moudjahidine". "L'Etat œuvre à la promotion de l'écriture de l'histoire et de son enseignement aux jeunes générations", est-t-il stipulé dans le même article.

### LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, M. ZAALANE, L'A INDIQUÉ HIER DE À CHLEF : Entrée en service «dans deux mois» de la gare routière d'El Hammadia

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a insisté hier à Chlef sur l'impérative de mettre en service de la gare routière d'El Hammadia dans "les deux prochains mois". Lors de son inspection de cette gare routière d'El Hammadia, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, M. Zaalane s'est félicité du parachèvement des travaux relatifs au bâtiment principal et aux quais, appelant les responsables du secteur à sa "mise service dans deux mois", après l'achèvement de certains travaux

liés aux panneaux d'orientation et publicitaires, et au montage des caméras de surveillance.

Le projet de la gare routière d'El Hammadia a été lancé en travaux en 2008, mais il a enregistré un retard dans sa réalisation, dû principalement au changement de son assiette et à la faiblesse de son enveloppe financière, selon les explications fournies, sur place, par le directeur des Transports de la wilaya. D'un coût de réalisation estimé à plus de 520 millions de dinars, contre une enveloppe initiale de 100 millions, ce projet



"stratégique", comme qualifié par le responsable, est doté d'une capacité prévisionnelle de 40.000 places.

Le ministre des Travaux publics et des Transports a visité, par la même occasion, le chantier de réalisation d'une

penétrante reliant Ténés à Tissemsilt, au même titre que l'aéroport Aboubakr Belkaid, avant de donner le coup d'envoi d'un projet de réalisation d'une rocade devant relier la ville d'Ouled Farès à l'aéroport.

La visite du ministre se poursuit toujours dans la wilaya, où il est notamment attendu sur le chantier de réalisation d'un ouvrage d'art sur l'évitement d'Ouled Fares et le projet d'une station de péage sur l'autoroute Est-Ouest. Un exposé sur la modernisation du port de Ténés, lui sera, également, présenté.

## ENVIRONNEMENT

### M<sup>me</sup> Zerrouati estime impératif de procéder à l'éradication de la décharge sauvage de Tablat



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerrouati, a estimé hier à Médéa, impératif de procéder, le plutôt possible, à l'éradication de la décharge sauvage de Tablat et d'entamer les travaux de décontamination du site, afin d'éviter la pollution de la nappe souterraine de l'Oued El-Had. "L'éradication et la décontamination de la décharge de Tablat doit s'opérer, le plus vite possible, pour débarrasser définitivement la région de cette source de pollution et réduire son impact négatif sur l'environnement", a indiqué Mme Zerrouati, lors de son déplacement au niveau de cette décharge qui constitue, depuis des années, une réelle menace sur la santé de la population de Tablat et un facteur de pollution des ressources hydriques de la région. La ministre a ordonné, à cet égard, la mise en place d'une commission technique, sous la conduite du Fonds national de production de l'environnement et du littoral (FNEL), dans le but d'élaborer, d'ici une semaine, un plan d'éradication et de décontamination du site. Elle a déclaré, en outre, que son département ministériel ne mé-

nagera aucun effort pour appuyer la demande formulée par les autorités en vue de la levée du gel sur le projet de centre d'enfouissement technique de Tablat. A ksar-el-Boukhari ou la ministre a visité le nouveau CET de la région sud, Mme Zerrouati a longuement insisté sur la nécessité de prendre en ligne de compte la longévité et l'impact de ce type de structure, estimant que les CET doivent répondre, non pas aux besoins immédiats des communes, mais penser sur le long terme. Les CET ne doivent plus servir de simple espace de dépôts d'ordures, a ajouté la ministre, affirmant que ces derniers doivent devenir un outil de valorisation des déchets ménagers susceptible de générer des ressources financières non négligeables pour le secteur.

# La loi de finances 2018 publiée au Journal officiel

La loi de finances pour 2018, signée mercredi dernier par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a été publiée au Journal officiel n° 76.



La Loi de finances 2018 prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.

Sur le plan budgétaire, le texte table sur des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4.043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement.

Le plafond d'Autorisation de programme a été fixé à 3.170,5 mds DA pour couvrir le coût des réévaluations du programme en cours et le coût des programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de l'année 2018, précise la LF 2018.

Outre les dépenses d'équipement mobilisées pour les mêmes secteurs socio-économiques que ceux dans les lois de finances précédentes, il est prévu de puiser dans le budget d'équipement pour le règlement des créances détenues sur l'Etat pour un montant de 400 mds DA.

Il s'agit aussi d'opérer une contribution exceptionnelle de 500 mds DA au profit de la Cnas, afin de permettre au gouvernement d'aborder l'année 2018 sans risque d'explosion du dispositif de la protection sociale.

Par ailleurs, cette loi table sur des recettes budgétaires de 6.496,58 mds DA (contre 5.635,5 mds DA en 2017), composées de 3.688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mds DA en 2017) et de 2.807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 mds DA).

Pour permettre une meilleure prévisibilité à moyen terme de la politique budgétaire et inciter les secteurs à s'inscrire dans un objectif soutenable, le texte a élaboré une estimation des dépenses et des recettes jusqu'à

2020. Pour 2019, elle prévoit ainsi des dépenses de fonctionnement de 4.788,98 mds DA et des dépenses d'équipement de 3.072,8 mds DA, tandis que pour l'exercice 2020, les dépenses de fonctionnement sont estimés à 4.798,61 mds DA contre 3.070,05 mds DA pour les dépenses d'équipement.

En outre, elle prédit une augmentation des recettes globales de 6.570,1 mds DA en 2019 dont 2.883,9 mds DA de recettes fiscales pétrolières.

Sur l'année 2020, les recettes globales devraient poursuivre une trajectoire en hausse pour atteindre 7.008,1 mds DA dont 2.977,11 mds DA de fiscalité pétrolière.

Dans le cadre de la solidarité nationale, une enveloppe budgétaire de 1.760 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2018, en hausse de près de 8% par rapport à 2017.

Face à la rareté des ressources budgétaires, la LF 2018 autorise le ministère des Finances à procéder à des opérations d'émissions souveraines de titres, à moyen et long termes, destinées aux personnes physiques et morales pour participer au financement des infrastructures ou des équipements publics marchands de l'Etat.

### Hausse de taxes et préservation de l'environnement

La LF 2018 a révisé à la hausse plusieurs taxes pour contrebalancer la chute des recettes fiscales pétrolières et préserver l'environnement.

La Taxe sur les produits pétroliers (TPP) applicable sur les carburants sera augmentée de 5 DA/litre pour l'essence et de 2 DA/litre pour le gasoil.

Quant au tarif de la taxe additionnelle sur les produits tabagiques, il a été fixé à 21 DA par paquet, bourse ou boîte.

Chaque 21 DA prélevé sera réparti à hauteur de 10 DA au budget de l'Etat, 6 DA au profit du Fonds

pour les urgences et les activités de soins médicaux, 2 DA pour le Fonds national de sécurité sociale, 2 DA pour le Fonds de lutte contre le cancer et 1 DA pour le Fonds de solidarité nationale.

De surcroît, la partie fixe de la Taxe intérieure de consommation (TIC) des différents tabacs a été révisée en hausse.

En outre, une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation est instaurée pour un taux de 1% du montant de l'importation, et ce, pour toute demande de domiciliation d'une opération d'importation de marchandises, sans que le montant ne soit inférieur à 100.000 DA.

Dans le cadre de la préservation de l'environnement, les taxes sont augmentées pour les activités polluantes, les eaux usées industrielles, les huiles usagées et les sacs en plastique.

Pour lutter contre la spéculation dans le foncier industriel, une pénalité sera payée par tout bénéficiaire de terrain à vocation industrielle mis sur le marché par voie de cession par des organismes publics ou par voie de concession par les Domaines, dans le cas où il demeure inexploité pour une période supérieure à trois (3) ans.

La LF 2018 fixe cette pénalité à 5% de la valeur vénale du foncier en question.

Aussi, toute entreprise de production et de montage de véhicules lourds et légers, qui accuse du retard dans le respect des engagements qualitatifs, quantitatifs ou du rythme d'intégration nationale, s'expose au paiement d'une amende, avise le même texte.

Pour encourager les investissements dans la production des lampes LED qui consomment moins d'énergie, Les droits de douanes appliqués à l'importation de cette catégorie de lampes seront augmentés à 30% contre 5% actuellement.

Parmi les mesures-phares da la LF 2018 figure également l'exemption de la TVA les opérations de vente de l'orge et du maïs ainsi que les autres matières destinées à l'alimentation de bétail.

Cette mesure s'explique par le fait que la filiale de l'aliment de bétail soit confrontée à d'énormes difficultés liées à la demande croissante des éleveurs pour ces produits et à la cherté de leur prix.

Une telle situation a réduit considérablement l'accès des éleveurs aux aliments et a accentué la tension qui prévaut dans le secteur.

A travers ce dispositif, il s'agit aussi de maintenir la dynamique de croissance de l'offre et d'encourager la production nationale de ces aliments de bétail.

En ce qui concerne le logement public, le Trésor sera autorisé à prendre en charge des intérêts pendant la période de différé et la bonification à hauteur de 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 4ème tranche de 120.000 logements de type location vente (AADL).

Dans le cadre du commerce numérique, la LF 2018 stipule que tout agent économique qui offre des biens ou services à des consommateurs doit mettre à leur disposition des terminaux de paiement électronique (TPE) pour leur permettre, à leur demande, de régler le montant de leurs achats par carte de paiement électronique.

Ce qui permet l'essor du paiement électronique, l'amélioration de la traçabilité des paiements et le maintien des mouvements de fonds dans le circuit formel.

La LF 2018 porte aussi, à travers son article 46, sur des dispositions relatives aux impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires et impôt sur le patrimoine.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ 18 affaires d'homicide volontaire et de coups et blessures élucidées au niveau national (Sûreté nationale)



Les brigades criminelles au niveau des 48 wilayas ont élucidé 18 affaires d'homicide volontaire et de coups et blessures volontaires et arrêté 22 individus suspects dont 18 auteurs principaux et 4 complices, en novembre dernier.

Pour les homicides volontaires, les brigade de Police judiciaire ont procédé, en collaboration avec les brigades de la police scientifique et technique, à l'élucidation de 17 crimes et l'arrestation de 21 personnes impliquées", a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Par ailleurs, une (01) affaire de coups et blessure entraînant la mort a été traitée, donnant lieu à l'arrestation d'un individu impliqué", a ajouté la même source.

Les bagarres et les provocations sont à l'origine de ces homicides volontaires avec 12 cas soit 66,66%, suivis par les disputes familiales, les meurs et le vol avec 33,34%", a précisé le communiqué.

Dans une affaire distincte, les services de police relevant de la wilaya de Biskra "ont élucidé une affaire criminelle compliquée de vol de voiture et d'association de malfaiteurs. Les éléments de la police ont procédé lors de cette opération à la saisie de 4 véhicules et l'arrestation 7 suspects", a affirmé la même source. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, a conclu le communiqué.

## JUSTICE Ouargla : 7 ans de prison ferme contre un narcotrafiquant

Une peine de sept (7) ans de prison ferme a été prononcée, hier, par le tribunal criminel près la Cour de Ouargla à l'encontre d'un individu, répondant aux initiales B.B âgé de 34 ans, pour acheminement et transport de drogues.

Le mis en cause avait écopé, auparavant, d'une sentence, par contumace, de la réclusion à la perpétuité, assortie d'une amende d'un (1) million DA.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois d'octobre 2015, lorsque les services de sécurité compétents ont, sur informations précises faisant état de l'acheminement par le nommé K.A.H, qui avait été jugé dans la même affaire, d'une quantité de drogues en provenance de la ville de Sidi Bel-Abbes à destination de celle de Touggourt (Ouargla).

Intercepté, lors d'un barrage dressé sur la RN-1 au niveau du tronçon reliant Touggourt (Ouargla) et Messâad (Djelfa), un camion à bord duquel est dissimuler soigneusement une quantité de 779,8 kg de drogues.

L'enquête diligentée par les services de sécurité, notamment à la faveur de la vérification des appels téléphoniques, d'appréhender le reste de la bande criminelle impliquée dans cette affaire, y compris le nommé B.B, éclaireur du camion d'acheminement de la marchandise prohibée.

Le ministère public avait requis, dans cette affaire, une peine à perpétuité contre B.B., au regard de la gravité des faits qui lui étaient reprochés.

## LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUYA, L'A AFFIRMÉ HIER D'ALGER : Partenariat sociétaire : la préservation de l'emploi demeure la priorité de l'Etat

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé hier que la préservation de l'emploi demeure une priorité pour l'Etat, même en cas de prise de participation d'entreprises privées dans des entreprises publiques dans des secteurs non stratégiques, dans le cadre du Partenariat sociétaire entre le secteur public et privé.

"Le partenariat public-privé, prévu par la Charte du Partenariat sociétaire, n'est pas une privatisation, mais une prise de participation d'entreprises privées dans des entreprises publiques dans des secteurs non stratégiques et dans les limites qui sont connues.

Dans ce cas, le maintien de l'emploi demeure une priorité pour l'Etat.

Le privé ne peut agir en dehors des règles fixées par la loi", a indiqué le ministre sur les ondes de la radio nationale.

Précisant que la prise de participation du privé ne peut excéder les 34% du capital des entreprises publiques dans certains secteurs, M.

Raouya a tenu, toutefois, à préciser que l'Etat n'est pas prêt à céder le moindre pourcentage du capital des entreprises publiques



relevant des secteurs stratégiques comme celui de l'Energie dont les hydrocarbures, ou des Transports.

Par contre, a-t-il poursuivi, le secteur privé pourrait intervenir dans les domaines de l'infrastructure (réalisation de stades...).

Evoquant la question de la révision de la politique des subventions, le ministre a estimé que les dépenses des transferts sociaux (1.760 milliards de DA en 2018) demeurent lourdes: "C'est trop", a-t-il observé.

A ce propos, il a avancé que l'Etat continuera, en 2018, à travailler pour revoir cette politique afin de "mieux cibler" ces sub-

ventions.

Concernant le commerce extérieur et les mesures prises pour la suspension de l'importation de certains produits, M.

Raouya a souligné que ce dispositif est conjoncturel, et ce, "pour mettre fin à l'importation anarchique, retrouver l'équilibre de la balance commerciale et rendre notre économie plus solide d'ici deux à trois années".

A propos des éventuelles conséquences inflationnistes de l'application du financement non conventionnel, le ministre a assuré que l'Etat a accompagné cette mesure par

des mécanismes de contrôle rendant possible la maîtrise des sommes injectées dans l'économie nationale ainsi que de l'inflation dont le taux prévu pour 2018 est de 5,5%.

Le ministre a, par ailleurs, écarté l'éventualité d'un changement de la monnaie nationale pour drainer les capitaux circulant dans le secteur informel, expliquant que cela "ne peut être possible si la masse de cet argent n'est pas suffisamment connue".

Mais selon le premier argentier du pays, l'Etat "mène la politique du bâton et de la carotte pour inciter les détenteurs de cet argent informel à intégrer le secteur formel".

Interrogé sur la hausse des prix du pétrole dans les marchés mondiaux et son impact sur l'économie nationale, le ministre a considéré que si cela permettait de réduire le déficit budgétaire ainsi que le déficit commercial, l'Etat doit, cependant, "toujours agir avec prudence face à l'instabilité des marchés et ne pas écarter un autre recul des prix".

S'agissant de l'impôt sur la fortune, qui était prévu dans le projet de loi de finances 2018 mais supprimé par l'APN en raison, selon sa Commission des finances, des "difficultés techniques" de son application, M.

Raouya a fait valoir que "le Parlement est souverain dans sa décision", ajoutant que cette mesure pourrait être introduite dans les prochaines lois de finances une fois sa mise en application effective sera possible.

### COMMERCE EXTÉRIEUR

## Les nouvelles mesures d'encadrement des importations précisées par le ministère du Commerce

Les nouveaux mécanismes d'encadrement des opérations d'importation de marchandises ont été précisés hier par le ministère du Commerce dans un communiqué.

Tout d'abord, le ministère note que pour l'année 2018, les opérations d'importation de marchandises peuvent être opérées librement conformément aux dispositions de l'Ordonnance de juillet 2003, modifiée et complétée, relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises ainsi que celles prévues par la loi de finances pour 2018.

Cependant, ajoute-t-il, des mesures d'encadrement spécifiques aux importations de certaines marchandises sont introduites à travers des dispositifs à caractère tarifaire, quantitatif et bancaire notamment.

#### Mesures à caractère tarifaire

Concernant les mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, le ministère cite l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis.

Il s'agit du saumon, fruits secs sans coques et autres fruits séchés, épices, sucreries, confiserie, préparations à base d'extraits et d'essence (liquide et autres), modems et décodeurs numériques, appareils avertisseurs d'incendies, appareils électriques avertisseurs et micro-ordinateurs (la désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans l'article 32 de la loi de finances pour 2018).

Il cite aussi le relèvement des droits de douane pour 32 familles de produits finis: graines de tournesol, ouvrages en matière plastique, fours pour cuisson, appareils pour filtration des eaux, appareils pour filtration des boissons, appareils pour filtration des huiles minérales, parties de filtre à air, appareils de levage, ponts roulants, portiques mobiles, consommables informatiques, micro-ordinateurs portatifs et tablettes, unités centrales de traitement et serveurs, unités de mémoire, lecteurs de carte mémoire, articles pour tuyauterie, parties pour modems et téléphones et autres, cartes de décodage, appareils connecteurs, câbles électriques, bennes à ordures, carrosseries pour tracteurs et camions, remorques frigorifiques, préparations d'arachides, confiture, articles de robinetterie, transformateurs électriques, compléments alimentaires, sodas et eaux minérales, piles et batteries, téléphones cellulaires et boissons (la désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans l'article 115 de la loi de finances pour 2018).

#### Mesures à caractère quantitatif

Concernant les mesures à caractère quantitatif, le ministère du Commerce précise qu'il s'agit de la suspension provisoire à l'importation de 45 familles de produits finis.

Ces dispositifs s'appliquent sur le fromage, yaourt et produits lactés, fruits secs, fruits frais (à l'exception de la banane), légumes frais (à l'exception de l'ail), viandes (à l'exception de



certaines catégories), dérivés de maïs, préparation de viandes, préparation de poissons, sirop de glucose, chewing-gum et bonbons, chocolats, produits de viennoiserie, pâtes alimentaires, dérivés de céréales, conserves de légumes, tomates préparées ou conservées, confitures et gelées, fruits conservés ou préparés, jus, préparations alimentaires, préparations pour soupes et potages, eaux minérales, pigments, arômes, papiers d'hygiène, dextrine et autres amidons, produits plastiques finis et semi finis, caisses et caissettes en bois, papier hygiénique, tapis, ouvrages en asphalte, marbre et granit finis, céramique finie, glace et verre, moissonneuse batteuse, articles de robinetterie sanitaire, fils et câbles, tracteurs agricoles, chaises et meubles, lustres, produits détergents, ciments, articles électroménagers et téléphones mobiles. Les suspensions à l'importation de ces biens et marchandises "sont limitées dans le temps", souligne le ministère en avançant qu'"il sera procédé à leur levée progressivement mais avec ou sans le maintien ou l'augmentation des taxes et autres droits frappant l'importation et la commercialisation de ces produits".

La désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées par les dispositions du décret exécutif pris en application de l'article 116 de la loi de finances pour 2018.

#### Contingent quantitatif pour les véhicules automobiles

Le ministère du Commerce indique également qu'il est mis en place un contingent quantitatif pour les véhicules automobiles à l'exclusion des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules.

Le contingent portera sur les positions tarifaires 87-01, 87-02, 87-03, 87-04 et 87-05 (notamment les véhicules de tourisme, les véhicules de transport de marchandises et les véhicules de transport de personnes).

L'accès aux licences d'importation et plus particulièrement celles devant régir les contingents tarifaires fixés dans le cadre de l'Accord d'Association avec l'Union européenne, s'effectuera par voie d'adjudication, sur la base d'une mise à prix, par référence au modèle de cahier des charges

approuvé par l'arrêté interministériel fixant les conditions et les modalités d'accès par voie d'enchères au contingent ou à ses tranches, note la même source.

L'avis public d'ouverture du contingent précisera la nature et la consistance des marchandises dont l'importation est soumise à l'obtention d'une licence.

Seuls les opérateurs économiques, dont l'activité de production ou de distribution est liée directement aux produits soumis au contingent ouvert, peuvent soumissionner pour l'accès au contingent ou à ses tranches.

La désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans les avis d'ouverture du contingent

#### Autres mesures encadrant les opérations de commerce extérieur

Par ailleurs, le ministère rappelle qu'en application du règlement de la Banque d'Algérie daté d'octobre 2017, les domiciliations bancaires relatives à l'importation des marchandises destinées à la revente en l'état et ne constituant pas un intrant industriel, doivent être accomplies dans un délai minimum d'un (1) mois avant la date d'expédition de ces marchandises avec une couverture financière de 120% du montant de l'opération.

Le document exigé au moment de la domiciliation bancaire est le certificat phytosanitaire ou certificat vétérinaire, délivré par les services compétents du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, pour ce qui concerne l'importation de bananes, blé, viandes bovines, poisson (à l'exception de la sardine), orge et ail.

Quand il s'agit de l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et de produits toxiques ou présentant un risque particulier, le document exigé est l'autorisation technique préalable, délivrée par les services du ministère du Commerce. Les importateurs ainsi que les producteurs des produits visés et disposant déjà d'une autorisation préalable, devront prendre attache avec la direction de commerce de wilaya territorialement compétente à l'effet de se conformer à la nouvelle procédure d'octroi de l'autorisation préalable en question.

Il est exigé un document officiel établi par une autorité dûment habilitée dans le pays de provenance et/ou d'origine, attestant que les marchandises à importer (à l'exception de celles citées ci-dessus) sont effectivement et librement commercialisées sur leur territoire, conformément aux dispositions de l'article 12 du décret exécutif de mai 2012 relatif aux règles applicables en matière de sécurité des produits.

Toute information ou précision relative au mécanisme d'encadrement des opérations d'importation de marchandises sera portée à la connaissance des opérateurs économiques par voie de presse et sur le site internet du ministère du commerce [www.commerce.gov.dz](http://www.commerce.gov.dz) au niveau duquel le prototype d'attestation de libre commercialisation peut être téléchargé.

## COMMERCE

## Un système de péage et d'accès automatique au marché de gros des Eucalyptus à Alger à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2018

Un système de péage et d'accès automatique au marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus (Alger) sera lancé à partir du premier trimestre 2018, a-t-on appris hier de la direction de l'établissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger.

"Un système de péage et d'accès automatique au marché de gros Eucalyptus sera lancé le premier trimestre 2018 afin d'augmenter des recettes de la billetterie vu le nombre toujours grandissant de ses clients dont 80 % des commerçants qui y viennent pour s'approvisionner des différentes wilayas du pays", a indiqué à l'APS le directeur général de l'établissement Rédha Attab.

Le marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus qui connaît chaque jour "une grande affluente" des commerçants, des agriculteurs et des acheteurs venus des plusieurs wilayas du pays, a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 120 millions de DA dont 90 millions des bénéfices sont issus de la billetterie (péage d'entrée)", a relevé M. Attab ajoutant qu'avec la mise au point de ce



système de péage automatique la recette annuelle sera beaucoup plus importante.

L'établissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger qui gère les activités liées aux abattoirs et au marché de gros de la capitale aspire aussi à l'octroi d'autres infrastructures pour pouvoir accueillir tous ses clients (agriculteurs, producteurs, chevillards etc.) et éviter ainsi la "prolifération de marchés clandestins".

Les activités du marché de gros des Eucalyptus et de l'abattoir d'Hussein-dey "peuvent

s'agrandir et réaliser un chiffre d'affaires beaucoup plus important s'ils sont dotés d'autres infrastructures (espaces, hangars, plate forme etc.), a considéré M. Attab.

Il a estimé que l'établissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger (qui gère ces deux activités) est une "véritable" entreprise commerciale qui à l'expérience et le savoir faire dans la gestion de marché de fruits et légumes et de poissonnerie et d'abattoir, appelant à lui procurer d'avantage infrastructures pour se développer.

## SELON L'ONS

## PIB : croissance de 1,4% au 3<sup>e</sup> trimestre 2017

La croissance du PIB global de l'Algérie a été de 1,4% au troisième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'année 2016, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Quant au taux de croissance du PIB hors hydrocarbures, il a été de 3,1% au cours du troisième trimestre de l'année 2017 par rapport à la même période de 2016.

Selon l'ONS, le taux de croissance a été tiré essentiellement par les secteurs d'activités industriels, agricoles et du Bâtiment et travaux publics et hydraulique (BTPH).

Ainsi, le taux de croissance a été de 5,9% pour les secteurs d'activités industriels, de 3,2% pour l'agriculture et de 3,9% pour le BTPH.

Les évolutions conjuguées des volumes (+1,4%) et des valeurs courantes du PIB (+8%) ont conduit à une évolution générale des prix de 6,5%.

Hors hydrocarbures, les évolutions des prix enregistrées ont été de 3,8% au troisième trimestre 2017 par rapport au même trimestre 2016.

Pour rappel, la croissance du PIB réel a augmenté de 3,7% au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, principalement en raison de la forte production dans le secteur des hydrocarbures, qui avait augmenté de 7,1%.

Cette croissance du PIB global est passée à 1,5% au deuxième



trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'année 2016, tandis que le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures avait été de 2,1%.

Dans son rapport publié en octobre dernier, la Banque mondiale (BM) avait indiqué que la croissance économique algérienne "est bien partie" en 2017 malgré la faiblesse des cours mondiaux du pétrole.

Selon cette institution multinationale, la croissance économique "solide" enregistrée au début de l'année a été soutenue par "une forte croissance de la production d'hydrocarbures et des dépenses publiques supérieures aux prévisions".

Toutefois, selon la BM, la croissance devrait accuser un ralentissement au second semestre

de 2017 et en 2018 à mesure que les mesures d'assainissement des finances auront des effets.

En conséquence, "la croissance du PIB devrait s'établir à 2,2% pour l'année 2017 et peiner à franchir la barre de 2% en 2018-2019", selon les mêmes projections.

Le FMI avait, quant à lui, indiqué dans son rapport publié en octobre dernier que la croissance en Algérie devrait ralentir à 1,5% en 2017, puis reculer à 0,8% en 2018, "sous l'effet de la compression projetée des dépenses publiques, avant de se redresser à moyen terme" et remonter à 2,4% en 2022.

Pour rappel, la loi de finances 2017 avait prévu une croissance du PIB hors hydrocarbures de 3,9%.

## IMPORTATIONS

## Plus de 1,8 milliard de dollars d'importations des véhicules et CKD sur les 11 premiers mois selon la Douanes algériennes



La facture d'importation des véhicules (véhicules de tourisme et ceux de transport de personnes et de marchandises) ainsi que des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ces véhicules s'est établie à plus de 1,8 milliard de dollars sur les onze (11) premiers mois de l'année 2017, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par catégorie, la facture d'importation globale des véhicules de tourisme et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ce type de véhicule a grimpé à près de 1,43 milliard de dollars sur les onze premiers mois de 2017 contre 1,23 milliard de dollars à la même période de 2016, en hausse de 200 millions de dollars (+16,23%), détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis).

Ainsi, la facture d'importation des collections CKD servant au montage des véhicules de tourisme s'est établie à 1,34 milliard de dollars entre janvier et fin novembre 2017, contre 645 millions de dollars à la même période de 2016.

Quant aux véhicules de tourisme importés, la facture s'est chiffrée à 92,37 millions de dollars contre 585,02 millions de dollars.

A noter que ces véhicules de tourisme importés sont ceux qui avaient été commandés dans le cadre des licences de 2016, sachant qu'aucune licence d'importation n'a été octroyée en 2017.

Le nombre des véhicules de tourisme importés a été de 7.453 voitures sur les 11 premiers mois de 2017 contre 53.292 voitures à la même période de 2016.

Quant aux importations des véhicules de transport de personnes et de marchandises et des collections CKD de cette catégorie de véhicules, elles se sont chiffrées à 390,7 millions de dollars sur les 11 premiers mois contre 722,21 millions de dollars à la même période de 2016, soit une baisse de plus de 331 millions de dollars (-46%).

La facture d'importation des collections CKD des véhicules de transport de personnes et de marchandises a été de 168,44 millions de dollars (contre 159,83 millions de dollars).

Quant aux véhicules de transport de personnes et de marchandises importés, leur facture d'importation a été de 222,26 millions de dollars (contre 562,38 millions de dollars).

Les véhicules de transport de personnes ont été importés pour un montant de 18,04 millions de dollars (455 véhicules importés) contre 46,08 millions de dollars (799 véhicules).

Pour les véhicules de transport de marchandises, ils ont été importés pour 204,22 millions de dollars (10.127 véhicules) contre 516,3 millions de dollars (19.997 véhicules).

La facture d'importation globale des véhicules de tourisme et ceux de transport de personnes et de marchandises et des collections CKD s'est ainsi située à 1,82 milliard de dollars contre 1,95 milliard de dollars à la même période de 2016.

Le nombre global des véhicules importés (véhicules de tourisme et ceux de transport de personnes et de marchandises) a été de 18.035 unités contre 74.088 unités à la même période de 2016.

Par ailleurs, les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles (pièces détachées pour les automobiles finies...) ont augmenté à 363,5 millions de dollars contre 357,42 millions de dollars (+1,7%).

En outre, les pneumatiques neufs en caoutchouc ont été importés pour 115,18 millions de dollars (contre 131,1 millions de dollars), soit une diminution de 12,14%.

Pour rappel, le ministère du Commerce a indiqué mardi qu'il est mis en place un contingent quantitatif pour les véhicules automobiles à l'exclusion des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules.

Le contingent porte sur les positions tarifaires 87-01, 87-02, 87-03, 87-04 et 87-05 (notamment les véhicules de tourisme, les véhicules de transport de marchandises et les véhicules de transport de personnes).

NAÂMA :

## Attribution de 1.000 logements publics locatifs au premier semestre 2018

Quelque 1.000 logements publics locatifs (LPL) seront attribués au premier semestre 2018 à travers différentes communes de la wilaya de Nâama, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'habitat.

Les services de la wilaya ont instruit, début de cette semaine, les commissions de daïras chargées de l'opération d'attribution de l'habitat à établir les listes des bénéficiaires de ces logements dont 480 unités sont prêtes après l'achèvement de leurs travaux livrés en 2017, alors que le restant le sera bientôt, a indiqué le directeur de l'habitat, Ali Abada. Le programme de LPL enregistre, dans la wilaya de Nâama actuellement, 4.294 logements en cours de construction dont 2.000 logements pris en charge par la direction de l'habitat et confiés à une société chinoise à travers les communes de Nâama, Mécheria, Ain Sefra et le restant par l'OPGI. S'agissant de la réalisation de l'habitat rural, la direction concernée a réceptionné 3.809 unités en 2017. Ainsi, le nombre total d'habitations de cette formule livré depuis 2000 a atteint 28.750 unités dont 2.806 en cours de réalisation, a ajouté M. Abada.

La même direction a enregistré aussi l'achèvement, en 2017, de 108 logements promotionnels aidés (LPA) dont les clés de 22 unités ont été remises à leurs bénéficiaires à Ain Sefra et 463 autres sont en cours de réalisation. Le programme de logements location-vente a enregistré un taux d'avancement dépassant les 70 % concernant les travaux de 298 logements lancés sur un total de 600 inscrits à l'intitulé de la wilaya. Outre ces programmes d'habitat, 389 aides à la réfection d'habitations précaires ont été concrétisées.

BATNA :

## Taux de recouvrement de location des logements sociaux : pas plus de 30 % en 2017

Le taux de recouvrement de la location des logements sociaux n'a pas dépassé les 30 % dans la wilaya de Batna, au cours de l'année 2017, a indiqué le wali Abdelkhalek Sayouda.

S'exprimant en marge de la cérémonie de clôture de l'année financière 2017, samedi au siège du trésor public, le même responsable a estimé que les citoyens "se doivent de s'acquitter de leur dettes", rappelant que les montants des recouvrements financent les travaux d'entretien et de maintenance des immeubles pour la préservation des biens immobiliers. M. Sayouda a insisté, d'autre part, sur l'importance de la valorisation des biens des collectivités locales de la wilaya pour appuyer le trésor public dont les recettes demeurent, selon le même responsable, "faibles" faute de paiement des impôts. Le chef de l'exécutif local a affirmé, dans ce contexte, que des instructions fermes ont été données concernant le recouvrement fiscal, notamment les impôts et la lutte contre les activités exercées en dehors du cadre légal, affirmant que l'année 2018 sera celle "du recouvrement des créances".

Il a, dans cette optique, souligné que la wilaya de Batna est connue par son dynamisme économique et commercial, indiquant que "de grands investissements seront mis en exploitation au cours de l'année 2018".

Dans la wilaya de Batna, l'année 2017 a été marquée, selon Abdelkhalek Sayouda, par la fermeture de plus de 400 locaux commerciaux et plus de 40 salles des fêtes qui actuaient sans registre de commerce, faisant savoir que l'ensemble des commerces dont les propriétaires ont régularisé leur situation, ont été rouverts.

APS

CONSTANTINE :

## 2017, l'année de la mobilisation budgétaire en faveur du VRD

Segment non négligeable des pôles urbains en construction, les travaux de voiries et réseaux divers (VRD) qui ont longtemps constitué un maillon faible dans la chaîne de réalisation des programmes du secteur de l'Habitat à Constantine, ont fait l'objet durant l'année 2017 d'une prise de conscience de la part des autorités publiques.

Ayant réalisé de véritables prouesses en matière de construction de logements, la wilaya de Constantine euvre, depuis plusieurs mois à la mise en place de stratégies d'accompagnement, en particulier concernant les travaux de VRD.

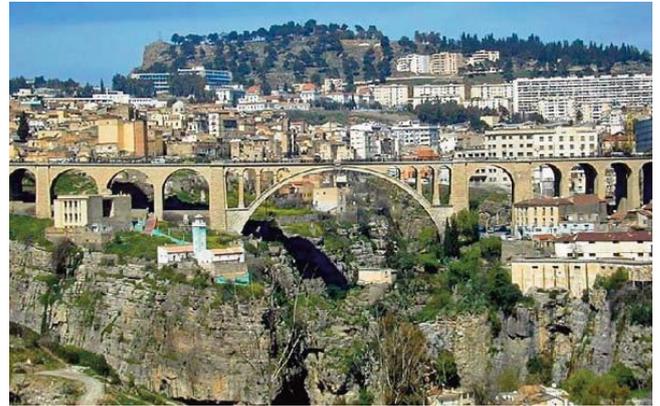
La décision gouvernementale portant financement des travaux de VRD dans plusieurs nouveaux sites urbains de la wilaya de Constantine a été perçue comme une "délivrance" pour des milliers de familles concernées par les logements construits, non distribués faute d'aménagement extérieur.

Toutes les dispositions nécessaires en rapport notamment avec la réalisation des procédures d'usages relatives à la mobilisation des entreprises ont été ainsi prévues par les autorités locales pour accélérer les travaux liés à ce segment et mettre fin à la longue attente des citoyens concernés.

L'année 2017 a été, à cet effet, particulièrement marquée à Constantine par la mobilisation par les pouvoirs publics de budgets conséquents visant la résolution du problème de VRD et la "libération" de plusieurs milliers de logements réalisés à travers les nouveaux pôles urbains intégrés. Plus de 30.000 unités tous segments confondus dont près de 27.000 logements de type publics locatif (LPL) ont été construits dans plusieurs zones urbaines de la wilaya, sans que leurs bénéficiaires ne puissent en disposer, à défaut de VRD.

Pour remédier à cette situation, une enveloppe financière de 1,2 milliards de dinars a été allouée pour la réalisation des travaux de VRD au pôle urbain intégré de Massinissa, dans la daïra d'El Khroub, où 9.900 Logements de type LPL et 500 unités de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) ont été entièrement achevés, a indiqué le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Le même responsable a affirmé qu'un programme de 3.200 logements à caractère social, réalisé au pôle urbain intégré d'Ain Nahas (El Khroub), sera



libéré au fur et à mesure de l'achèvement des travaux de VRD en cours et pour lesquels un budget de 1,15 milliards de dinars a été débloqué, précisant que ce chantier ciblera également le périmètre réservé à la réalisation de plus de 3.000 logements de type promotionnel aidé (LPA).

Une enveloppe financière de l'ordre de 650 millions de dinars a été également mobilisée pour la réalisation des travaux de VRD au niveau de l'extension de l'unité de voisinage (UV) 20, totalisant 3.250 LPL entièrement achevés, mais qui demeurent inhabitables faute d'aménagement extérieur.

### La "bataille" du VRD en bonne voie...

Si la "bataille" du VRD est en bonne voie, force est de constater que la wilaya de Constantine a longtemps souffert dans ce domaine, impactant l'attribution des milliers de logements comme ce fut le cas des 4.200 unités de type cnep-immo réalisés en 2009 à la ville Ali Mendjeli, mais dont le retard de distribution a occasionné, à maintes reprises, des mouvements de protestation des bénéficiaires.

Ce dossier sensible a par la suite été pris en main par les pouvoirs publics et des solutions d'urgence ont été ap-

pliquées pour permettre la distribution progressive de ces logements à partir du début de l'année 2017, à la grande joie des bénéficiaires.

Néanmoins, la problématique du VRD ne se résoudra pas du jour au lendemain puisque certains programmes de logements sont encore concernés par ce segment, tel le cas des 9.000 logements de type public locatif, social participatif, public promotionnel et AADL, réalisés au niveau de l'extension Ouest de Ali Mendjeli et qui attendent, selon les informations communiquées par les services de la wilaya, les travaux de VRD. A l'extension Sud de Ali Mendjeli, ce ne sont pas moins de 1.500 logements à caractère social et 2.100 unités entre LSP et LPA qui ont été réalisés mais qui demeurent inoccupés en attendant la réalisation des travaux de VRD, a-t-on, encore, révélé, au même titre que 4.000 unités de type LPL dans la région de Ain Abid (une quarantaine de kilomètre au Sud-est de Constantine). Par ailleurs, dans la localité de Retba (commune de Didouche Mourad) où un programme de réalisation de 6.000 logements de l'AADL, 1.100 LPL et plus de 2.000 LPA sont prévus, une enveloppe de 900 millions de dinars destinée au VRD a été affectée.

SIDI BEL-ABBÈS :

## La campagne labours-semailles touche 92% de la superficie ciblée

La campagne labours-semailles de la présente saison agricole a touché 92% de la superficie ciblée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le chargé des grandes cultures au niveau du service de régulation de la production et du soutien technique à la DSA, Mohamed Laouedj, a indiqué que la superficie labourée a atteint 153.000 hectares sur un total de 168.000 ha prévus au titre de la saison agricole en cours. La diminution de la superficie cultivée par rapport à celle



élaborée est due au déficit pluviométrique et son retard où il a été relevé 46

millimètres, une quantité faible par rapport aux dernières années, ainsi que

le désir des agriculteurs d'attendre pour lancer la campagne labours-semailles, selon la même source.

La superficie labourée réserve 22.000 ha au blé dur, 44.000 ha au blé tendre, 79.000 ha à l'orge et 6.800 ha à l'avoine.

D'autre part, l'opération de distribution de semences et d'engrais par les quatre coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya est achevée. Plus de 105.000 quintaux de différents types de semences et plus de 16.000 qx d'engrais ont été distribués.

## PARC D'ATTRACTION D'ORAN: La destination préférée des familles d'El Bahia

Le parc d'attraction du quartier d'El Hamri d'Oran reste l'une des destinations préférées des familles oranaises et des jeunes en quête de distractions et de loisirs, notamment en fin de semaine, des vacances scolaires et des différentes fêtes.

Le parc, occupant une surface de 9 hectares, a été réalisé en 1983 et érigé en EPIC placée sous la tutelle de la wilaya d'Oran. Depuis sa création, le parc œuvre à préserver sa place de site le plus fréquenté par les familles, en modernisant ses moyens pour répondre à une demande de plus en plus forte et exigeante.

Le site enregistre une moyenne de fréquentation avoisinant les 1,2 million de visiteurs annuellement sans compter un demi million d'entrées gratuites octroyées aux enfants orphelins et autres avantages offerts au profit des enfants d'autres wilayas visitant Oran durant la période estivale, dans le cadre des caravanes et des échanges inter-régions.

Le Directeur général de cette EPIC, Abderrahmane Belabbès, reconnaît que les challenges peuvent être difficiles à relever car préserver cette place privilégiée n'est pas une mince affaire à cause des facilités accordées par l'Etat au profit des opérateurs privés investissant le créneau des parcs d'attraction et de loisirs.

"Le privé propose des prestations et des services modernes, innovants. Il est par conséquent de notre devoir de nous adapter à cette nouvelle conjoncture en tant qu'opérateur public, en modernisant constamment nos équipements et proposer de nouveaux jeux pour attirer davantage de visiteurs", a déclaré à l'APS M. Belabbès.

Pour être à la page et répondre aux exigences de la concurrence, une enveloppe de 150 millions DA a été débloquée pour installer 12 nouveaux jeux qui viendront s'ajouter aux autres attractions et jeux mécaniques diversifiés très appréciés par les enfants et les jeunes. Ces nouveaux jeux seront opérationnels avant la fin du premier semestre de 2018, soit avant le ramadhan et la saison estivale prochaine, période enregistrant un fort taux de



fréquentation du site, expliquent les responsables du parc.

### La sécurité, un souci majeur

Selon le même responsable, des efforts ont été déployés pour améliorer la qualité des services notamment sur le plan de la sécurité et de la prévention contre les accidents. Tous nos équipements sont testés et continuellement contrôlés par des agents de l'entreprise nationale de contrôle technique. Nos techniciens, formés dans ce domaine, veillent également au quotidien sur ce volet, a-t-il ajouté.

Des responsables du parc ont rappelé que la maintenance régulière et continue des équipements selon les recommandations techniques des fabricants a permis le maintien en marche d'un grand nombre d'anciens jeux et attractions mis en service en ... 1983. Ce souci permanent de préserver la sécurité des visiteurs se reflète d'ailleurs par le nombre très réduit d'accidents survenus au sein du parc.

Aucun accident n'a été enregistré depuis 2010, soit après la chute d'un jeune d'un jeu mécanique, à cause du non-respect des recommandations sécuritaires par le visiteur, rappelle la direction de cette infrastructure de dis-

traction.

Dans le cadre de la promotion des investissements dans le domaine des loisirs et du divertissement, l'entreprise du parc d'attraction d'Oran s'est associée avec un partenaire chinois selon la règle 51/49 pour réaliser un projet de Méga-Land à l'Est de la ville d'Oran, à proximité du site du Millénum.

Les travaux seront entamés dans les prochaines semaines pour un délai global de réalisation estimé à 48 mois. Le projet sera réalisé en deux parties: la première concerne des espaces de jeux et de loisirs à réaliser en une année, et le second la construction d'un hôtel, d'un centre commercial et des espaces de services. S'étendant sur une surface de 15 hectares, ce projet comprendra également un parking à trois étages d'une capacité d'accueil de 3.000 véhicules.

Selon le directeur général de cette EPIC, ce projet est considéré comme l'une des importantes opérations d'investissement prévues à Oran, une région qui ambitionne de devenir une métropole incontournable du bassin méditerranéen. Il s'agit également de promouvoir l'investissement touristique à Oran ville hôte des Jeux méditerranéens en 2021. (APS)

## TISSEMSILT : Raccordement en 2017 de 6.000 foyers au réseau de gaz de ville

Quelque 6.000 foyers ont été raccordés au réseau de gaz de ville en 2017 dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris lundi du wali, Abdellader Benmessaoud.

Lors d'une émission sur la radio régionale de Tissemsilt consacrée à la situation du développement dans la wilaya en 2017, le wali a indiqué que cette opération a profité à la population de plusieurs zones éloignées et montagneuses, soulignant que grâce à ce nombre de raccordements au réseau du gaz de ville, le taux de couverture a atteint, jusqu'à la fin de l'année dernière, environ 85 %. Par ailleurs, il a signalé que la wilaya a bénéficié en 2017 de projets importants pour le désenclavement des zones rurales éloignées, en plus des opérations



de réhabilitation des chemins communaux. Le chef de l'exécutif a souligné que 2018 verra le lancement de grands projets liés à l'ouverture et à l'aménagement de pistes et la réhabilitation de routes nationales et de chemins de wilayas et vicinaux, en plus du lancement de la réalisation de groupes sco-

laires, de lycées et d'internats dont les enveloppes budgétaires ont été débloquées. Il a également annoncé qu'il sera procédé, cette année, à la relance de tous les projets d'habitat ayant accusé du retard. M. Benmessaoud a tenu également à rassurer les souscripteurs du programme de AADL 2 que les projets de lo-

cation-vente verront un réel démarrage cette année. Le wali a, en outre, annoncé l'achèvement, cette année, des travaux de la ligne ferroviaire Bougezoul-Tissemsilt qui ouvrira des perspectives de développement dans la région, ainsi que le lancement du projet de réalisation du dédoublement de la voie express Khémis Miliana-Tissemsilt-Tiaret. Au passage, le chef de l'exécutif a insisté sur une relance économique dans la wilaya, qui prévoit l'entrée en service de cinq usines devant générer un nombre considérable d'emplois. L'année 2018 sera celle de l'investissement dans les secteurs du tourisme, des forêts, des ressources en eau et de l'agriculture et de la promotion de la petite et moyenne industrie, a-t-il affirmé.

## ORAN: 1.205 dossiers d'enfants délinquants traités en 2017

Le service du milieu ouvert relevant de la direction de l'action sociale d'Oran a traité 1.205 dossiers d'enfants délinquants en 2017, pour leur suivi, leur accompagnement et leur protection sociale, a-t-on appris du chef de service, Sid Ahmed Chaib Draa.

Le nombre de cas étudiés a connu une baisse sensible par rapport à l'année 2016 qui a enregistré 1.555 dossiers, et ce grâce au suivi, à l'accompagnement et à la protection des enfants et aux campagnes de sensibilisation contre les maux sociaux menées par les différents partenaires, a indiqué M. Chaib Draa.

Les enquêtes sociales menées par ce service ont permis le placement de 443 enfants dans différents centres spécialisés de protection de l'enfance à Oran au cours de la dernière année, contre 482 enfants en 2016, ainsi que la prise en charge psychologique de 26 cas et le règlement de la situation des 25 enfants en leur permettant de bénéficier de la Kafala accordée par une commission compétente, selon le même responsable.

Parmi les cas étudiés par le service en milieu ouvert dont le siège est basé au quartier populaire "Ibn Sina", le vol et la violence avec armes (209), coups et blessures volontaires (117), port d'armes (56), altercations (44) et constitution d'associations de malfaiteurs (37), a-t-on ajouté.

Le service s'occupe du suivi psychologique, social et éducatif de 45 cas qui ont bénéficié de la liberté surveillée sur décision de justice, de 128 cas de prison avec sursis, 180 cas de réprimandes, ainsi que de 53 cas qui ont été acquittés, a fait savoir M. Chaib Draa. Selon les enquêtes sociales, les délinquants dont l'âge varie entre 13 et 18 ans, sont issus de différentes couches sociales et différents niveaux d'instruction et résident dans plusieurs quartiers de la ville d'Oran. La majorité des cas sont d'enfants de parents divorcés, a-t-on signalé.

## Un mort suite à l'inhalation du monoxyde de carbone à Daya Ben Dahoua

Une personne a trouvé la mort lundi dans son domicile à Daya Ben Dahoua (10 Km au nord de Ghardaïa) par asphyxie au monoxyde de carbone selon un diagnostic préliminaire, a-t-on appris samedi auprès de la protection civile.

La victime (un migrant d'origine subsaharienne d'une trentaine d'années) est décédée après avoir inhalé du gaz monoxyde de carbone émanant du charbon de bois, dont il se servait pour chauffer sa chambre, alors que son compagnon a été sauvé par les agents de la protection civile qui ont réussi à le réanimer et le transférer à l'hôpital Brahim Titchine de la ville de Ghardaïa, où il avait reçu des soins intensifs, a-t-on indiqué de même source.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes du décès.

## L'UNICEF appelle l'Afrique à s'assurer que les nouveau-nés survivent aux premiers jours de vie



Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a appelé lundi les pays africains à faire en sorte que davantage de nouveau-nés survivent à leurs premiers jours de vie. Dans un communiqué publié à Nairobi, l'UNICEF a déclaré qu'environ 48.000 bébés naîtront dans la région de l'Afrique orientale et australe au cours de la journée du Nouvel An.

Leila Pakkala, directrice régionale de l'UNICEF en Afrique orientale et australe, a indiqué que les bébés nés en Afrique orientale et australe représenteraient 12% des quelque 386.000 bébés nés dans le monde le jour du Nouvel An.

"Cette année, la résolution de l'UNICEF est d'aider chaque enfant à vivre plus d'une heure, plus d'une journée, plus d'un mois, à avoir une plus longue espérance de vie", a déclaré Mme Pakkala. Selon l'UNICEF, près de 58% de ces naissances auront lieu dans cinq pays de la région, le plus grand nombre de naissances étant prévu en Ethiopie le jour du Nouvel An.

"Nous appelons les gouvernements et les partenaires à maintenir et étendre leurs efforts pour sauver des millions de vies d'enfants en fournissant des so-

lutions éprouvées et à faible coût", a déclaré Mme Pakkala. L'UNICEF a déclaré que l'Afrique subsaharienne représentait 38% de tous les décès de nouveau-nés en 2016. On estime que 2.600 enfants dans le monde sont morts en moyenne chaque jour dans les 24 heures suivant l'accouchement en 2016, selon l'UNICEF.

Parmi ces enfants, plus de 80% de tous les décès de nouveau-nés sont dus à des causes évitables et traitables, telles que l'accouchement prématuré, les complications pendant l'accouchement et les infections comme la septicémie et la pneumonie.

L'UNICEF a annoncé qu'il lancerait en février Every Child Alive, une campagne mondiale qui exige et offre des solutions de soins de santé abordables et de qualité pour chaque mère et nouveau-né. "Cela inclut un approvisionnement régulier en eau potable et en électricité dans les établissements de santé, la présence d'un agent de santé qualifié pendant la naissance, la désinfection du cordon ombilical, l'allaitement maternel dans la première heure après la naissance et le contact peau à peau entre la mère et l'enfant", a indiqué l'agence onusienne.

## VIETNAM: 540 millions de dollars de pertes en 2017 à cause de virus informatiques

Le Vietnam a enregistré des pertes de l'ordre de 540 millions de dollars en 2017 suite à des attaques des virus informatiques, a indiqué la société vietnamienne de cyber sécurité, Bach Khoa Internet Network Security (BKAV) sur son site internet.

En 2016, le chiffre des pertes occasionnées par ces attaques informatiques a été de 440 millions de dollars, précise BKAV, qui relève que le Vietnam va faire face à davantage d'attaques en 2018 à travers des logiciels de rançon et de logiciels malveillants de cryptogra-



phie. Les pertes dues aux virus au Vietnam ont atteint des niveaux records ces dernières années, a estimé BKAV, soulignant que dans les grandes économies, telles que les Etats-Unis, la Chine, le Japon et l'Allemagne, les dommages ont atteint 200 milliards de dollars en 2017.

La méthode des pi-

rates informatiques consiste à choisir des sites web avec un nombre élevé d'utilisateurs pour installer des logiciels malveillants contenant des outils de cryptographie, note BKAV, qui indique qu'au Vietnam, 40% des sites Web présentent des failles les rendant un proies faciles pour les hackers.

## IRAN: Un policier tué lors des violences

Un policier iranien a été tué lundi et trois autres ont été blessés par balles lors de manifestations dans le pays, a rapporté dimanche l'agence de presse Tasnim.

"Le policier a été tué lors des affrontements avec des manifestants dans la ville iranienne de Najaf Abad. Trois autres ont été blessés dans la fusillade", selon l'agence de presse iranienne. Depuis cinq jours, des manifestations antigouvernementales émaillées de violences ont éclaté dans certaines grandes villes iraniennes. "13 personnes, dont dix manifestants, auraient été tués dans les violences qui ont émaillé ces protestations, parties jeudi de Machhad (nord-est), la deuxième ville du pays, pour se propager rapidement à travers le territoire", selon les médias. Le président Hassan Rohani, qui avait appelé au calme dimanche, a averti lundi que "le peuple iranien répondra aux fauteurs de troubles", qui ne sont qu'une "petite minorité" selon lui. Les autorités accusent "des fauteurs de troubles" ou des "contre-révolutionnaires" armés de s'infiltrer parmi les manifestants.

Les manifestations sont les plus importantes depuis le mouvement de contestation en 2009 contre la réélection de l'ex-président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad. Trente-six personnes avaient été tuées dans la répression de ce mouvement, selon un bilan officiel (72 tués selon l'opposition). Pointant du doigt une "petite minorité" d'agitateurs, Hassan Rohani a insisté lundi sur la détermination du gouvernement à "régler les problèmes de la population", en particulier le chômage. "Notre économie a besoin d'une grande opération chirurgicale", a-t-il dit. M. Rohani, élu pour un second mandat en mai 2017, a permis à l'Iran de sortir de son isolement avec la levée de sanctions internationales liées aux activités nucléaires du pays. Cette conséquence de la signature en 2015 d'un accord nucléaire historique avec les grandes puissances avait fait espérer aux Iraniens une amélioration de la mauvaise situation économique. Face aux protestations antigouvernementales, des manifestations de soutien ont été organisées lundi dans plusieurs villes du pays, dont Rasht, Zanjan, Ahvaz et Takestan.

APS

## FRANCE : 40.000 foyers privés d'électricité en Bretagne suite au passage de la tempête Carmen



Environ 40.000 foyers ont été privés d'électricité lundi en Bretagne, et ce suite au passage de la tempête "Carmen" qui devrait traverser la France d'Ouest en Est, a annoncé le fournisseur d'électricité Enedis.

"Parmi ces 40.000 foyers, 28.000 se trouvaient dans le Morbihan, 5.000 dans le Finistère, 5.000 en Ille-et-Vilaine et 2.000 dans les Côtes-d'Armor", a précisé Enedis dans un communiqué, ajoutant que quelque 1.500 agents de l'opérateur et des entreprises prestataires ont été mobilisés sur tout le territoire pour faire face à la situation. Dans le département du Finistère, à 8h heure locale, on enregistrait des rafales de 133 km/h à la pointe du Raz, 119 km/h à Belle-île et 115 km/h à Ouessant.

Vers 10h heure locale, Météo

France a ajouté le Lot, l'Aveyron et les Hautes-Pyrénées à la liste des 37 départements déjà placés en "vigilance orange" dimanche dernier, ce qui a porté à 40 le nombre de départements concernés. Après les tempêtes "Ana" et "Bruno", "Carmen" est la troisième tempête qui touche la France cet hiver. En raison de vents violents, un homme d'une soixantaine d'années a été tué dimanche dernier par la chute d'un arbre sur la voiture dans laquelle il se trouvait près de Saint-Jean-Pied-de-Port, au Pays basque, ont rapporté les médias locaux.

La Corse en particulier sera touchée par "un vent violent en soirée et durant la nuit suivante", a averti un spécialiste de Météo France, cité par le quotidien Le Monde.

## Une personne tuée à la kalachnikov à Marseille dans la nuit du nouvel An

Un homme de 29 ans a été abattu dans la nuit de dimanche à lundi dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, selon des sources policières, citées par les médias français. L'homme a trouvé la mort quelques minutes avant minuit. Plus

ieurs individus lui ont tiré dessus à la kalachnikov", selon les informations communiquées par le procureur de la République de Marseille, Xavier Tarabeux, cité par l'AFP, précisant que "29 douilles ont été découvertes sur les

lieux du meurtre.

D'après lui, la version d'un règlement de compte est peu probable, puisque même si la victime avait des antécédents judiciaires, ces derniers n'étaient pas étés liés au trafic de stupéfiants.

## SELON MOSCOU Toute ingérence extérieure dans la situation iranienne est inacceptable



Le ministère russe des Affaires étrangères a affirmé lundi que Moscou espère que les manifestations de masse en cours en Iran ne se transformeront pas en violences graves, soulignant que toute ingérence extérieure dans la situation iranienne est inacceptable. "Ce sont

les affaires intérieures de l'Iran et nous espérons que la situation n'aboutira pas au scénario de la violence et de l'effusion de sang", a déclaré le porte-parole du ministère cité par les médias russes.

L'ingérence extérieure déstabilisant la situation est inadmissible, a ajouté le ministère.

## CONSTANTINE

# La stratégie de rattrapage de la vaccination contre la rougeole et la rubéole connaît une "entame réussie"

La stratégie de rattrapage de vaccination des élèves en milieu hospitalier contre la rougeole et la rubéole (RR) connaît une "entame réussie" selon des spécialistes de la santé avec une "meilleure adhésion" de la part des parents encouragés par une large campagne de médiatisation et sensibilisation au niveau national.

Contrastant avec la campagne chancelante lancée en mars dernier dans les établissements scolaires, la vaccination RR en cours actuellement dans les structures de santé de proximité de la wilaya de Constantine se déroule dans un "climat serein", eu égard à une meilleure médiatisation et sensibilisation.

S'étalant entre le 21 décembre 2017 et le 7 janvier 2018, cette campagne, s'inscrivant dans le cadre du programme national visant l'éradication de ces deux affections, conformément aux recommandations de l'organisation mondiale de la santé (OMS), connaît pour le moment un "début satisfaisant", de l'avis de spécialistes de la santé qui font état d'une "meilleure adhésion" de la part des parents.

Des campagnes de sensibilisation sont organisées, à cet effet, au niveau de toutes les structures de santé de proximité pour informer et sensibiliser les parents d'élèves quant à l'importance de ce vaccin, appelant tous les professionnels du secteur, les associations des parents d'élèves, à s'impliquer en vue d'assurer une vaccination optimale contre ces deux maladies.

Au cinquième jour de cette campagne, lancée dans le cadre du nouveau calendrier vaccinal mis en place par le ministère de la Santé, les services de la direction de la santé (DSP) de la wilaya de Constantine ont enregistré 2646 élèves vaccinés sur un total de 187 929 élèves des paliers du primaire et du moyen, a affirmé à l'APS, Dr Fahima Sghirou, responsable du service de prévention au sein de cette direction.

Visant à renforcer l'immunité des élèves des cycles primaire et moyen contre la rougeole et la rubéole, dont la tranche d'âge est la plus exposée à ces maladies virales, cette campagne est assurée, souligne cette même res-



ponsable, par 70 équipes médicales réparties sur 40 centres de vaccination.

Selon elle, les parents sont davantage en confiance cette fois-ci, contrairement à la campagne initiée au mois de mars 2017 au niveau des établissements scolaires, quasiment boudée par les parents d'élèves, puisqu'elle s'était soldée, précise-t-elle, par la vaccination d'un effectif de 2866 élèves uniquement.

Approchés par l'APS, certains parents ayant accompagné leurs enfants au niveau de la polyclinique de la cité Boussouf de Constantine, confient avoir vacciné leurs enfants "sans se poser de questions", alors que d'autres affirment avoir "préalablement demandé l'avis d'un pédiatre" avant le vaccin.

Fatima Zohra fait partie de ceux qui ont vacciné, "sans hésiter" leurs enfants dès le pre-

mier jour de la campagne, d'autant qu'elle devait s'absenter au lendemain des vacances scolaires.

"J'ai préféré vacciner ma fille de 9 ans et mon fils de 13 ans le premier jour de la campagne de vaccination, juste après avoir récupéré les relevés de notes afin que mes enfants puissent profiter de leur congé hivernal, car nous avons programmé de passer les vacances scolaires chez mes parents qui habitent dans la wilaya de Jijel", confie-t-elle.

### Les structures de santé de proximité "plus rassurantes"

Pour Salima, mère de deux garçons de 8 ans et 11 ans, le fait de vacciner ses enfants dans une structure de santé de proximité est plus "rassurant" qu'un établissement scolaire, évoquant, à ce propos, la polémique suscitée par ce nouveau vaccin en mars dernier.

Néanmoins, bien qu'ils soient nombreux à vacciner "sereinement" leurs enfants, certains parents sont plus "récalcitrants" et expriment encore des "craintes" au sujet d'éventuelles effets secondaires ou allergie pouvant être provoqués par le vaccin. C'est le cas de Noureddine M., un père de 5 enfants, dont 3 sont concernés par la vaccination et qui refuse, pour le moment, l'idée de soumettre sa progéniture à ce double vaccin contre la rougeole et la rubéole, par peur, dit-il, qu'ils réagissent mal au produit.

"C'est psychologique, la décharge exigée par les directeurs d'établissements en mars 2017 comme préalable à la vaccination a créé un véritable frein en moi à ce sujet, j'attends de voir comment les choses évoluent, j'ai encore le temps de prendre une décision d'ici le 7 janvier prochain", affirme-t-il

à l'APS, avant d'être pour le moment "dans l'expectative".

Selon des spécialistes de la santé, "aucune réaction" provoquée par le vaccin contre la rougeole et la rubéole inoculé depuis le début de la campagne n'a été signalée, précisant, à cet effet, que ce vaccin a été avalisé par l'institut Pasteur d'Alger.

A ce titre, Rabié Oualbani, directeur de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Mentouri Bachir, a estimé que "l'opération se déroule le plus normalement possible", et ce, en dépit de la "crise de confiance" générée il y a quelques mois par l'affaire de la décharge parentale, se disant "confiant" quant à la réussite de cette campagne de vaccination.

La rubéole est une infection virale, généralement bénigne, survenant le plus souvent chez l'enfant entre 5 et 9 ans, mais qui peut provoquer de graves malformations congénitales lorsque les femmes en sont infectées au début de leur grossesse.

Pouvant être couplé à la rougeole, la contre la rubéole repose sur la vaccination, pour éviter la mort du fœtus ou le risque de graves atteintes fœtales chez la femme enceinte et doit être pratiquée chez tous les enfants. A ce titre, l'OMS recommande d'accélérer l'intégration du vaccin anti rubéoleux dans les programmes nationaux de vaccination, afin d'enregistrer des progrès dans la lutte contre la rubéole et diminuer au maximum le "syndrome de rubéole congénitale" pouvant entraîner chez les enfants atteints une déficience auditive, des malformations oculaires et cardiaques et d'autres maladies dont ils souffriront toute leur vie.

## TÉBESSA :

## Acquisition de quatre nouvelles ambulances pour les communes

Le secteur de la santé et de la population dans la wilaya de Tébessa a été renforcé par l'acquisition de quatre (4) nouvelles ambulances, dotées d'équipements nécessaires pour le transfert des malades, a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur, Lazhar Kilfane.

Ces ambulances seront distribuées aux établissements de santé des communes de Tébessa, de Cheria, d'Ouenza et de Negrine, a précisé à l'APS, M. Kilfane, soulignant que le coût d'une ambulance est estimé à 14 millions de dinars.

Le même secteur prévoit l'ouverture "au cours de premier trimestre de l'année en cours" de quatre (4) polycliniques dans les communes de Cheria, d'El Kouif, de Tlidjene et d'Ouenza, a ajouté le même responsable attestant que la mise en exploitation de ses structures est "en phase de parachèvement des procédures administratives nécessaires".

La mise en exploitation des ces nouvelles infrastructures de santé vise d'améliorer la qualité du service et à rapprocher ces mêmes services des citoyens notamment ceux des zones éloignées, a-t-on soutenu.

Le secteur de la santé et de la population dans la wilaya de Tébessa connaîtra durant l'année 2018 un "saut qualitatif" dans les prestations des services à la faveur du réaménagement et de l'ouverture de certains centres de santé actuellement non opérationnels, en plus de la signature et l'entrée en exploitation de conventions relatives à la formation médicale et paramédicale, a-t-il souligné. D'autres conventions de jumelage devant aboutir à la réalisation d'interventions chirurgicales de greffes d'organes artificiels, sont également au programme de cette année, ont indiqué les services de la direction de la santé et de la population (DSP).

APS

## TLEMCCEN:

## Le secteur de la santé se renforce avec plus de 130 nouveaux postes d'infirmiers

Pas moins de 134 nouveaux postes d'infirmiers dont 120 d'aides-soignants et 14 d'adjoints paramédicaux en anesthésie réanimation de santé publique, ont bénéficié au secteur de la santé de la wilaya de Tlemcen, apprend-on de la direction de la santé et de la population (DSP). Conformément au plan de formation du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour l'exercice 2017, ces nouveaux postes renforceront le secteur sur les plans quantitatif et qualitatif, notamment au niveau des structures nouvellement ouvertes, a-t-on indiqué dans un communiqué de cette direction daté du dimanche. Dans ce cadre, un concours de recrutement sera organisé, prochainement, au profit des candidats justifiant un niveau de troisième année secondaire dans les filières de sciences expérimentales et de mathématiques, pour les aides-soignants. Les candidats pour les postes d'adjoints paramédicaux en anesthésie réanimation de santé publique doivent justifier, pour leur part, de trois années d'exercice en qualité d'infirmiers de santé publique, précise-t-on, faisant savoir que la délai de dépôt de candidatures, lancée le 27 décembre dernier, est fixé pour le 17 janvier courant.

# CÉCITÉ : UNE VESTE HI-TECH POUR REMPLACER LA CANNE BLANCHE

*Des étudiants palestiniens viennent de mettre au point un gilet qui permettrait aux personnes aveugles ou malvoyantes de se repérer dans l'espace sans canne. Un projet à suivre.*

Une équipe d'étudiants palestiniens de l'Université Polytechnique d'Hebron vient de créer la canne blanche du futur : un gilet truffé de capteurs de haute technologie, capable de guider les personnes malvoyantes ou atteintes de cécité.

Le dispositif, appelé SABS (Smart Assist System for Blind People, ou Assistance Intelligente pour Personnes Aveugles en V.F.), fonctionne grâce à un système de vibrations et de contrôle vocal qui indique aux utilisateurs les obstacles à proximité.

Pour l'instant, les étudiants n'ont pas donné plus d'explications, mais selon leurs propres dires, le SABS serait « une alternative moins contraignante à la canne blanche » et permettrait aux personnes aveugles ou malvoyantes de « gagner en autonomie ». On demande à voir !

« Le SABS a encore besoin d'être développé, et nous sommes toujours à la recherche de soutiens financiers et technologiques » ajoute Abdel Rahman al-Barneel, le directeur du projet.



# VIVRE AVEC UN CHIEN POURRAIT AIDER AU DÉVELOPPEMENT DES PROBIOTIQUES

Selon une récente étude américaine, les propriétaires de chiens auraient des taux de probiotiques plus élevés que la moyenne. Une hypothèse qui reste encore à vérifier avec un échantillon de volontaires.

On savait déjà que vivre avec un animal de compagnie, c'était bon pour le moral. Mais une récente étude américaine vient de nous donner une nouvelle bonne raison d'adopter un compagnon à quatre pattes : selon ces travaux menés par l'Université d'Arizona (États-Unis), les bactéries et germes canins participeraient au développement des probiotiques chez l'Homme.

Les probiotiques sont des « bonnes » bactéries. Leur rôle ? Assurer la bonne santé de nos intestins, aider le système immunitaire et participer à la digestion des aliments. « La médecine moderne parvient admirablement à éliminer les « mauvaises » bactéries de notre organisme, analyse le Dr Charles Raison, principal auteur de l'étude. Cependant, elle supprime par la même occasion des « bonnes » bactéries, qui, elles, pourraient pourtant participer à notre bonne santé. » Et justement, la présence d'un chien pourrait contribuer au développement de ces « bonnes » bactéries.



Pour vérifier ces hypothèses, les chercheurs viennent de lancer une campagne de recrutement de volontaires. « Nous vivons avec les chiens depuis des milliers d'années, ajoute Kim Kelly, l'un des auteurs de l'étude. Cette relation nous apporte à la fois des bienfaits physiques et psychiques. » Et ce sont pas les 3 millions de propriétaires de chiens en France qui les contrediront !

# FERTILITÉ : LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX QUI LA FONT BAISSER

Lorsque bébé se fait attendre, il peut être judicieux d'analyser son environnement. Celui-ci menace en effet de plus en plus notre fertilité et la présence de quelques 30 000 substances toxiques pourrait être responsable de la baisse de celle-ci. On fait le point.

## Les pesticides

De nombreux travaux montrent une baisse de la qualité du sperme chez l'homme au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

En cause notamment : la dispersion dans l'environnement de substances chimiques susceptibles de porter atteinte à la fonction de reproduction. Parmi eux les pesticides, qu'il est donc important d'éviter au maximum. Pour cela, privilégiez une alimentation si possible biologique. A défaut, lavez bien les fruits, légumes et végétaux et épéchez-les systématiquement, les pesticides étant sur leur peau. Enfin, si vous faites vos propres récoltes, évitez bien sûr les pesticides chimiques.

## La pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique contribue elle aussi à une baisse de la fertilité. Selon une étude parue sur le site Medical Daily et réalisée par le National Institute of Health (l'Institut de Recherche Médical Américain), les couples exposés à la pollution ont en effet plus de difficultés à concevoir un enfant. En cause selon les chercheurs : un taux élevé de « PCB » (polychlorobiphényles) ainsi que d'autres polluants similaires dans l'organisme. De bonnes raisons pour

prendre soin de son environnement et filer respirer l'air de la campagne dès que possible.

## Les autres produits toxiques

D'autres produits toxiques sont aussi en cause dans cette baisse de la fertilité. Chez l'homme, l'exposition aux métaux lourds comme l'arsenic, le mercure, le plomb ou encore l'aluminium peuvent entraîner une chute de la fertilité en diminuant la qualité du sperme. Chez la femme, elle peut favoriser une dérégulation des cycles et une augmentation du nombre de fausses couches. Les produits à épingler et garder loin de soi autant que possible ? Les solvants et autres composés toxiques comme les phthalates ou encore le bisphénol A, que l'on retrouve dans les produits ménagers, les matières plastiques, les lessives, les cosmétiques... Pour les éviter, privilégiez les produits ménagers et de beauté achetés en magasins biologiques ou de produits naturels. Savez-vous par exemple que le savon noir ou le vinaigre blanc peuvent remplacer un grand nombre de vos produits ménagers sans risque pour votre santé ? De plus, pour éviter la dispersion de ces composés, ne faites jamais chauffer les emballages alimentaires en plastique au micro-ondes et transvasez toujours les aliments dans un récipient en verre ou en terre. Évitez également l'aluminium.

## Les ondes et la téléphonie mobile

La présence d'antennes relais, les téléphones portables, les ordinateurs portables ou encore les écrans de télévision émettent des ondes qui pourraient être néfastes pour la



santé et la fertilité. Pour éviter ces désagréments, il est recommandé d'éviter de porter son téléphone près des gonades (les ovaires et les testicules) ou encore de garder son ordinateur portable sur ses genoux. Mieux vaut également utiliser un système filaire (câble) pour se brancher à internet plutôt que le wifi.

## EN MANQUE DE TONUS ? LES ALIMENTS À PRIVILÉGIER

Lorsque l'on est fatigué, on a tendance à vouloir se reposer, se coucher plus tôt par exemple. Mais l'alimentation peut nous aider. On vous a préparé la liste des courses.

De par les nutriments anti-fatigue qu'ils contiennent, certains aliments sont en effet étonnamment «bons pour la forme». C'est le cas de ceux riches en :

### Vitamine C

Le kiwi, riche en vitamine C et bon pour le transit (3 à 5 par semaine), favorisera la circulation sanguine et protégera des maladies cardiovasculaires. On en trouve aussi dans les agrumes (citron, orange, pamplemousse), le poivron...

### Protéines

L'œuf fournit des protéines de qualité (2 œufs apportent autant de protéines qu'un steak de 100 g) qui assurent le développement et l'entretien des tissus de l'organisme. Sa lutéine et sa xanthanoline (caroténoïdes) améliorent la vision (filtration des UV, de la lumière) et ralentissent le vieillissement. On en trouve aussi dans les viandes rouges maigres, la volaille...

### Sélénium

La crevette, avec 230 µg/100 g, répond largement à nos besoins si tués entre 55 et 70 µg par jour. Le sélénium est un oligoélément aux propriétés anti-oxydantes qui réduit les effets de la fatigue, et protège, en outre, contre les maladies cardiovasculaires et certains cancers. On en trouve aussi dans les moules, le cabillaud, le crabe, le saumon...

### Probiotiques

Certains yaourts, via leurs bactéries lactiques aux effets probiotiques, renforcent les défenses naturelles de notre organisme. On en trouve aussi dans les fromages à pâte dure ou molle (les probiotiques sont dans la croûte). La levure de bière séchée froide, le chou vert, le lait ribot (fait maigre fermenté), les légumes verts...

### Les atouts du chocolat

La fatigue favorise la baisse de nos défenses immunitaires. Eh bien, le chocolat est là pour les stimuler !

« Cette stimulation s'opère de façon directe : le chocolat contient plusieurs substances capables d'aider le corps à se défendre contre les infections, comme les polyphénols dont le rôle antibactérien a été souligné, mais aussi les vitamines C, A et B6, qui stimulent la production de taurine au rôle anti-infectieux, la vitamine D, le magnésium, le zinc, le manganèse, le cuivre et le sélénium. »

Et elle se produit également de façon indirecte : en s'opposant aux effets négatifs du stress, le chocolat évite au système immunitaire de s'épuiser.

# BEURRE DE CACAHUÈTE POURQUOI EST-IL BON POUR LA SANTÉ ?

Beurre et cacahuète dans la même phrase, voilà qui a de quoi en effrayer plus d'une ! Pourtant, ce produit ne manque pas d'atouts nutritionnels. A condition bien sûr d'avoir la main légère...

Les marques américaines sont souvent à base de cacahuètes grillées et broyées (90 %), additionnées de sucre, d'huile de palme hydrogénée et de sel. « L'huile de palme, riche en acides gras saturés, n'est pas conseillée », explique Florence Foucaut, porte-parole de l'Association française des déficients nutritionnistes (AFDN). Mais quand elle est hydrogénée, c'est pire encore, car cela entraîne la formation d'acides gras trans, dont l'effet atherogène (facteur de risque de maladies cardio-vasculaires) est encore plus important. »

Mieux vaut donc se tourner vers les marques bio qui proposent des recettes plus intéressantes : 100 % cacahuètes, voire additionnées d'une pointe de sel. Celles qui se rapprochent le plus de la version américaine contiennent de l'huile de palme, mais jamais hydrogénée. Ce procédé, qui consiste à transformer les graisses pour les rendre plus stables, est interdit in vivo.

### Il contient des «bons» gras

Le beurre de cacahuète renferme 50 % de lipides (contre 30 % pour la célèbre pâte à tartiner). Cependant, il ne s'agit pas des mêmes graisses. « Dans le beurre de cacahuète, on a une majorité d'acides gras insaturés, et notamment mono-insaturés (les mêmes que dans l'huile d'olive). Intéressants pour lutter contre le mau-



vais cholestérol, note notre expert. Tandis que dans la célèbre pâte à tartiner aux noisettes, riche en huile de palme, on a davantage d'acides gras saturés. » Au-delà des graisses, il faut noter que la pâte à tartiner est bien plus riche en sucre (presque 60 % contre 15 %) et bien moins riche en protéines (6 % contre 26 %).

### Il est riche en protéines et en fibres

Le beurre de cacahuète a été inventé par des médecins aux États-Unis en 1890 pour fournir des aliments nutritifs et riches en protéines à des personnes souff-

rant de problèmes dentaires. Il contient en effet 26 % de protéines en moyenne. « Bon marché, il est aujourd'hui conseillé dans les pays en voie de développement pour les enfants souffrant de malnutrition », souligne Florence Foucaut. À cela s'ajoute une belle teneur en acides gras insaturés, en fibres et en résvératrol (un antioxydant également présent dans le vin rouge !) : autant d'éléments protecteurs contre les maladies cardio-vasculaires.

### Il est moins calorique que le beurre

Ne faites pas comme les Amé-

ricains qui l'associent à de la confiture entre deux tranches de pain de mie ou l'étalent sur des pancakes... ces associations sont un peu trop caloriques. Tartinez-le plutôt sur des tranches de pain complet qui complètera l'apport en fibres et minéraux. Avec 640 Cal/100 g, il est finalement moins calorique que le beurre (730 Cal) et l'huile (900 Cal).

« Il faut l'utiliser à la place des matières grasses, mais pas en supplément », indique notre expert. En cuisine, il peut ainsi remplacer le beurre pour confectionner une sauce ou des biscuits, et l'huile pour faire une vinaigrette ou un wok.

## DU BEURRE DE CACAHUÈTE POUR DÉTECTER LA MALADIE D'ALZHEIMER

Il suffirait de renifler une cuillère à café de beurre de cacahuète pour détecter si on est atteint par la maladie d'Alzheimer.

Des chercheurs de l'Université de Floride et du «McKnight Brain Institute Center for Smell and Taste» (États-Unis) ont constaté que les personnes aux premiers stades de la maladie d'Alzheimer perdent l'odorat dans la narine gauche plus rapidement que dans la narine droite. La dégradation du centre olfactif du cerveau est l'un des premiers signes de la maladie d'Alzheimer, mais sa détection n'est pas facile.

### Un dépistage surprenant

Le beurre de cacahuète est une substance idéale pour détecter un problème d'odorat. Parce qu'il est un «odorant pur», son odeur est détectée exclusivement par le nerf olfactif, alors que la plupart des odeurs sont également analysées par notre nerf trijumeau (un nerf mixte qui assure des fonctions motrices pour mordre, mâcher, et une fonction sensitive pour sentir).

Jennifer Stamp et son équipe de chercheurs ont mené une expérience qui a



consisté à exposer les narines des bénévoles à du beurre de cacahuète.

18 personnes étaient potentiellement atteintes de la maladie d'Alzheimer, 24 d'un trouble cognitif modéré, 26 souffraient de démence et 26 étaient en bonne santé. Pendant l'expérience, les chercheurs ignoraient si les volontaires étaient malades ou pas.

Les volontaires devaient fermer les yeux, la bouche et bloquer l'une de leurs narines, tout en respirant normalement. Les scientifiques ont mesuré à quelle distance les patients sentaient le beurre de cacahuète. Ils ont donc approché le pot progressivement de la narine et noté la distance. Ils ont ensuite répété la mesure avec l'autre narine.

« Ils ont constaté que les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, contrairement aux autres patients avaient un meilleur odorat dans la narine droite (détection du beurre de cacahuètes à 20 centimètres) que dans la gauche (seulement 10 centimètres). »

« Les portions du cortex olfactif sont les premiers sites impactés par la maladie d'Alzheimer, et les patients atteints montrent souvent une dégénérescence plus importante au niveau de l'hémisphère gauche qu'au niveau du droit », expliquent les chercheurs.

Jennifer Stamp et son équipe concluent que le test du beurre de cacahuète pourrait être efficace pour dépister la maladie à un stade précoce.

## SAHARA OCCIDENTAL L'Union des juristes sahraouis dénonce le pillage des ressources du pays



L'Assemblée générale (AG) de l'Union des juristes sahraouis a dénoncé la politique de pillage et d'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara Occidental exercée par l'occupation marocaine ainsi que les procès iniques contre les détenus du groupe Gdeim Izik, appelant la communauté internationale à faire pression sur le Maroc pour l'amener à se conformer à la légalité internationale, et à mettre en place un mécanisme onusien pour la protection du peuple sahraoui.

Selon l'Agence de presse sahraouie, l'Union des juristes sahraouis a réaffirmé lors des travaux pour le renouvellement de ses structures à l'issue du dernier congrès du front Polisario qui s'est tenu lundi, son "soutien total au combat de libération et d'édification sous la direction du front Polisario, seul et unique représentant légitime du peuple sahraoui".

L'assemblée générale a également condamné le pillage et l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies, la politique discriminative et arbitraire et la marginalisation exercée par les autorités de l'occupation marocaine contre les travailleurs et les citoyens sahraouis dans les villes occupées et au sud du Maroc.

Elle a, aussi, exprimé sa "solidarité avec les détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines, exigeant leur libération immédiate et inconditionnelle.

L'Union a appelé à la création d'un mécanisme onusien à travers la Minurso dans le but d'assurer une protection internationale au peuple sahraoui.

Elle a en outre appelé le gouvernement marocain à "la libération de 151 prisonniers de guerre sahraouis", insistant sur l'impératif de "mettre la lumière sur le sort des disparus sahraouis et de faciliter l'accès des médias, des observateurs, personnalités et délégations parlementaires internationales aux territoires sahraouis occupés".

L'Assemblée générale des juristes sahraouis a exhorté toutes les composantes du peuple sahraoui à "resserrer les rangs pour faire face à l'occupation marocaine et déjouer ses plans abjects", affirmant que "la résistance demeure la seule voie pour parvenir à la libération de notre peuple et de notre patrie".

Salama Bachir membre du secrétariat national de l'Union générale des travailleurs de Sakiet el Hamra et Oued Edhahab (UGTSARIO), qui a dirigé les travaux de cette rencontre, a mis en avant le rôle des unions professionnelles en tant que fondements de l'union de par leur contribution positive à la défense de la cause nationale sahraouie devant la politique coloniale imposée par le Maroc aux Sahraouis".

Il a également appelé les Sahraouis à travailler et à renforcer les acquis de l'Etat sahraoui à tous les niveaux.

Les travaux ont été marqués par la présentation du rapport moral de l'action de l'Union des juristes sahraouis, le débat et l'adoption des projets du statut et du programme d'action national.

Il a également été procédé à l'élection du bureau national de l'Assemblée générale et du nouveau secrétaire général de l'Union des juristes sahraouis.

APS

## LIBYE :

# La Libye va recruter 500 agents de sécurité diplomatiques

Le ministre de l'Intérieur du gouvernement libyen soutenu par les Nations unies a approuvé le recrutement de 500 nouveaux agents de sécurité diplomatiques, chargés d'assurer la protection des ambassades et des représentations diplomatiques étrangères en Libye, a déclaré lundi un responsable de la sécurité.



Le colonel Wissam al-Jama, directeur du service de la sécurité diplomatique, a déclaré que cette nouvelle promotion recevrait un entraîne-

ment substantiel et des cours intensifs liés aux relations internationales. Il a révélé la semaine dernière qu'un certain nombre d'ambassades de

L'Union européenne allaient rouvrir leurs portes au début de l'année.

La plupart des ambassades et missions diplomatiques étrangères en Libye, y compris celle de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), ont démenagé vers la Tunisie voisine en 2014, suite aux violents affrontements survenus à Tripoli entre groupes armés rivaux. Le ministre libyen des Affaires étrangères Mohamed Sayala avait déclaré en novembre dernier que 30 ambassades étrangères étaient déjà revenues en Libye après plus de trois ans d'absence.

## ONU/RDCONGO/MANIFESTATIONS RDC:

# Le chef de l'ONU préoccupé par la violente répression de manifestations

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait part de sa préoccupation après les informations faisant état d'une violente répression de manifestations par les forces nationales de sécurité à Kinshasa et dans certaines villes de la République démocratique du Congo (RDC), faisant au moins cinq morts, plusieurs blessés et entraînant l'arrestation de plus de 120 personnes.

"Le secrétaire général appelle le gouvernement et les forces nationales de sécurité à faire preuve de retenue

et à respecter les droits du peuple congolais aux libertés d'expression et de manifester pacifiquement", a dit son porte-parole, cité par l'ONU dans un communiqué publié lundi.

M. Guterres "exhorte tous les acteurs politiques congolais à demeurer pleinement engagés à la mise en oeuvre de l'Accord politique du 31 décembre 2016 qui demeure l'unique voie viable devant mener à la tenue d'élections, à une alternance pacifique du pouvoir et à la consolidation de la stabilité en République démocratique

du Congo", a-t-il ajouté. Selon la presse, les manifestants protestaient contre le maintien au pouvoir du Président Joseph Kabila, alors qu'un accord signé il y a un an prévoyait des élections fin 2017 pour organiser le départ de M. Kabila, dont le mandat s'est achevé en décembre 2016.

M. Kabila a assuré que la publication de l'échéancier qui prévoit la tenue de la présidentielle au 23 décembre 2018 "conduit de manière irréversible vers l'organisation des élections".

## NIGERIA:

# 14 personnes revenant d'une messe tuées par des hommes armés (sources)

Au moins 14 personnes qui revenaient dans la nuit de dimanche à lundi d'une messe de minuit célébrée à Port Harcourt, dans le sud du Nigeria, ont été assassinées par des hommes armés, selon une source policière et un parent d'une des victimes.

La fusillade a eu lieu dans la ville d'Omoku, à environ 90 kilomètres de Port Harcourt, grand centre pétrolier et capitale de l'Etat de Rivers.

"Quatorze personnes sont mortes sur les lieux et 12 autres, blessées par balles, ont été transportées à l'hôpital et reçoivent des soins", a déclaré un policier. "Les hommes armés ont ouvert le feu sur un groupe de fidèles vers minuit et demie", a déclaré Ugochi Olugbo, parent de l'une des personnes qui ont été tuées.

"Une chasse à l'homme a été lancée afin que ces bandits soient arrêtés et jugés", a déclaré Nnamdi Omoni, res-

ponsable de la communication de la police de l'Etat de Rivers.

Il a précisé que le nombre des victimes n'était pas encore confirmé officiellement.

La pauvreté règne dans l'Etat de Rivers malgré les richesses générées par la production du pétrole.

Plusieurs bandes criminelles puissantes y sont actives et se livrent souvent à de violentes guerres pour le contrôle de territoires.

## TUNISIE

# Youssef Chahed soutiendrait une éventuelle candidature du président Béji Caïd Essebsi à la prochaine élection présidentielle

Le chef du gouvernement tunisien Youssef Chahed soutiendrait une éventuelle candidature du président Béji Caïd Essebsi à la prochaine élection présidentielle. "S'il se présente à la prochaine élection présidentielle, je serai à ses côtés", a-t-il déclaré lors d'une interview accordée à l'émission "Kahwa Arbi" (Café arabe) diffusée lundi soir sur Watan 1, a rapporté la TAP. "Je suis convaincu de son projet qui défend l'Etat civil et constitue le prolongement du mouvement national", a-t-il ajouté. Youssef Chahed a indiqué que "la situation était certes difficile en 2017, mais les indicateurs devront

s'améliorer en 2019", tablant sur un taux de croissance de 3% en 2018 et 5% à l'horizon 2020. "Le programme de réforme pour l'année 2018 comporte deux volets : la fonction publique, les caisses sociales et l'impulsion d'autres moteurs de développement notamment après la reprise de la production des phosphates, la relance du tourisme et de l'agriculture", a-t-il précisé. Selon lui, "l'accent sera mis sur l'emploi, notamment celui des jeunes et la promotion de l'initiative privée". Pour surmonter les difficultés et garantir la réussite du programme du gouvernement à l'horizon 2020, le

chef de l'exécutif tunisien souhaite une "stabilité politique et un climat politique sain", appelant les partis et les organisations de la société civile à "éviter les tensions politiques et se consacrer aux préoccupations des Tunisiens". Quant aux élections municipales, Youssef Chahed a indiqué que le gouvernement est prêt à cette échéance qui balise le terrain à la réalisation de la décentralisation et de la démocratie de proximité. "Une décentralisation qui constituera un changement radical pour le développement local dans le cadre de l'unité de l'Etat", a-t-il dit.

## PALESTINE: Abbas dénonce le vote du Likoud pour l'annexion des colonies de Cisjordanie occupée

Le président palestinien Mahmoud Abbas a condamné lundi le vote du comité central du Likoud, le parti du premier ministre Benjamin Netanyahu qui a appelé à l'annexion des colonies de Cisjordanie occupée, tout en critiquant le silence des Etats-Unis.

M. Abbas a estimé dans un communiqué que ce vote n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien total



de l'administration américaine".

Il a déploré que la Maison Blanche ait "refusé de condamner les implantations coloniales israéliennes ainsi que les attaques systématiques et les crimes de l'occupation israélienne contre le peuple de Palestine".

"Nous espérons que ce vote (du Likoud) permettra de rappeler à la communauté internationale que le gouvernement israélien, avec le soutien total de l'administration américaine, n'est pas intéressé par une paix juste et durable", a-t-il ajouté. Quelque 1,500 mem-

bres du comité central du Likoud, la principale instance du parti, ont adopté à l'unanimité dimanche soir une résolution appelant "les responsables élus du Likoud à permettre la libre construction (dans les colonies) et l'application de la législation à tous les secteurs d'implantation".

La tension entre les Palestiniens et les Etats-Unis s'est traduite dimanche par le rappel pour consultations de l'envoyé palestinien aux Etats-Unis Husam Zomlot, à la suite de la décision du président américain Donald Trump de considérer El-Qods comme capitale d'Israël.

## IRAN: Nouvelle manifestation nocturne dans le centre de Téhéran

Des petits groupes de manifestants se sont rassemblés lundi soir dans un quartier du centre de Téhéran sous forte présence policière, selon des images de médias locaux.

Au cinquième jour d'un mouvement de protestations contre les difficultés économiques, l'agence Fars, a notamment diffusé la vidéo d'un taxi jaune en feu qu'une personne munie d'un extincteur essayait d'éteindre.

"Un fauteur de troubles a mis le feu à la voiture avant de s'enfuir immédiatement", selon l'agence

Mehr. Par ailleurs, le ministre des Renseignements a affirmé dans un communiqué diffusé par l'agence Isna que "des perturbateurs et des éléments qui provoquaient les troubles ont été identifiés et un certain nombre d'entre eux arrêtés".

"Les autres sont poursuivis et il y aura bientôt une action ferme (menée) contre eux", selon ce communiqué.

Des protestataires s'étaient déjà rassemblés samedi et dimanche soirs dans un quartier du centre de Téhéran.

Les manifestations ont débuté jeudi à Machhad (nord-est), la deuxième ville du pays, pour se propager à travers le pays.

Au moins dix personnes ont été tuées lors des pires violences en Iran depuis le début des protestations.

Au lendemain de son appel au calme et de sa promesse "d'un plus grand espace pour les critiques", le président Hassan Rohani a averti lundi que "le peuple iranien répondra aux fauteurs de troubles", une "petite minorité" selon lui.

## YÉMEN : Plus de 20 morts dans des frappes aériennes menées par la coalition internationale sur un marché yéménite

Au moins 20 civils ont trouvé la mort lundi lorsque la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a lancé une série de frappes aériennes sur un marché bondé et une station-service à Hodeïda, ville située au bord de la mer Rouge, au Yémen, selon un responsable de la sécurité et des médecins locaux.

Des dizaines d'autres personnes ont également été blessées dans les attaques.

Le marché situé dans le district d'al-Jarrah a pris feu après la première frappe aérienne sur une sta-

tion-service à côté, et plus tard le marché a été frappé deux fois, a déclaré le responsable.

Le bilan des morts devrait encore s'alourdir parce que beaucoup de blessés se trouvent dans un état critique, selon un médecin de l'hôpital de Hodeïda.

Les équipes de secours cherchaient toujours des survivants dans les décombres.

Il s'agit de la dernière d'une série de frappes aériennes menées par la force aérienne de la coalition saoudienne soutenue par les Etats-

Unis depuis le début de la guerre au Yémen il y a trois ans.

Samedi, les avions de combat de la coalition ont frappé trois taxis remplis de voyageurs près d'un restaurant bondé dans la même ville portuaire, tuant au moins 20 personnes, selon des témoins et des médecins. L'Arabie saoudite est à la tête d'une coalition militaire arabe qui intervient au Yémen depuis 2015 pour soutenir le gouvernement du président Abd-Rabbo Mansour Hadi, contraint à l'exil après avoir été chassé par les houthis.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ: Six nouveaux membres non permanents à compter du 1<sup>er</sup> janvier

La Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, le Koweït, le Pérou, la Pologne et les Pays-Bas sont devenus lundi membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU en remplacement de l'Egypte, du Japon, du Sénégal, de l'Ukraine, de l'Uruguay, ainsi que d'Italie. "Cinq pays ont un mandat de deux ans", a indiqué le Conseil de Sécurité. "A l'exception des Pays-Bas qui disposent d'un mandat d'une année, du fait qu'ils partagent le mandat de deux ans avec l'Italie", a précisé la même source.

Le Conseil de sécurité compte 15 membres dont cinq sont membres permanents, que sont le Royaume-Uni, la Chine, la France, la Russie et les Etats-Unis.

Les dix membres non permanents sont élus pour des mandats de deux années.

## MEXIQUE: Nouvel assassinat d'un responsable politique

Un militant du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir au Mexique, a été tué par balles dans l'Etat de Guerrero, dans le sud du pays, ont annoncé lundi les autorités locales. C'est le quatrième responsable politique abattu au Mexique depuis jeudi.

Adolfo Serna, 35 ans, qui voulait obtenir l'investiture du PRI pour être candidat à la mairie de la ville d'Atoyac, proche de l'océan Pacifique, a été abattu dans la soirée de dimanche près de son domicile, a déclaré dans un communiqué le service de sécurité de l'Etat de Guerrero.

Le ou les auteurs du meurtre n'ont pas été identifiés.

Entre jeudi et samedi, trois militants d'une autre formation politique, le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche), ont été assassinés par des inconnus.

Les victimes sont un conseiller municipal de l'Etat de Tabasco, dans le sud-est, le maire de la commune de Petatlan, dans l'Etat de Guerrero, et un député de l'Etat de Jalisco, dans l'ouest. Nombre de responsables politiques locaux ont été tués ces dernières années au Mexique, durement frappé par la violence liée au crime organisé. Selon les chiffres du ministère fédéral de l'Intérieur, il y a eu 23.101 meurtres au Mexique de janvier à novembre 2017, ce qui fait déjà de cette année la plus meurtrière depuis 1997, date à laquelle les autorités ont commencé à comptabiliser ces faits.

## CORÉESUD/CORÉENORD Le président sud-coréen salue le discours du Nouvel An de Kim Jong Un

Le président sud-coréen Moon Jae-in a salué mardi le discours du Nouvel An de son homologue nord coréen, Kim Jong Un, ordonnant aux responsables du gouvernement de reprendre le dialogue inter-coréen et de préparer des mesures de suivi.

"M. Kim avait donné une réponse positive à la proposition de Séoul de faire en sorte que les prochains Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang, en Corée du Sud, soient une opportunité historique pour la paix et l'amélioration des relations inter-coréennes", a indiqué le président Moon lors de la première réunion annuelle de son gouvernement.

Saluant le discours du Nouvel An de Kim Jong Un, le président sud-coréen a demandé aux ministères concernés de "rétablir rapidement le dialogue inter-coréen et de préparer des mesures de suivi en vue de permettre à la délégation de la RPDC de participer aux Jeux olympiques d'hiver" en février prochain.

Dans son discours du Nouvel An prononcé lundi, Kim Jong Un a déclaré que la RPDC prendrait les mesures nécessaires pour se préparer à l'envoi d'une délégation aux Jeux de PyeongChang, notamment en prenant part à un éventuel dialogue inter-coréen sur la participation de la RPDC à cet événement sportif.

## UKRAINE : Les gardes-frontières commencent à recueillir les données biométriques des voyageurs étrangers

L'Ukraine a entamé la collecte des données biométriques des voyageurs étrangers dans les postes-frontières du pays, a annoncé lundi dans un communiqué le service national des gardes-frontières. Depuis le début de la journée, plus de 2.700 étrangers, dont 500 ressortissants russes, ont traversé la frontière ukrainienne en suivant les nouvelles procédures biométriques, a précisé le communiqué.

Ces nouvelles procédures ont été mises en place pour assurer la sécurité du pays, renforcer le contrôle des entrées et sorties des étrangers et mieux surveiller leur respect des

règles relatives au séjour sur le territoire ukrainien, a expliqué le communiqué. Avec ce nouveau système de contrôle, les gardes-frontières doivent collecter les empreintes digitales des voyageurs internationaux arrivant en Ukraine et vérifier que leurs passeports ne sont pas répertoriés dans plusieurs bases de données criminelles, dont celles d'Interpol.

Ces mesures seront obligatoires pour les citoyens de 71 pays se trouvant sur la liste des pays à fort risque de migration, mais uniquement appliquées au cas par cas pour les autres voyageurs. Les dirigeants, les parlementaires ou les délégations

de pays étrangers, les enfants, les touristes voyageant en Ukraine dans des bateaux de croisière, les membres d'équipage, le personnel diplomatique et les responsables d'organisations internationales ne seront pas soumis à ces nouvelles procédures de contrôle.

En septembre dernier, le président ukrainien Petro Porochenko a signé un décret pour lancer la collecte des données biométriques des étrangers arrivant en Ukraine, afin de renforcer la sécurité nationale du pays.

# Idir, le grand retour

Le public algérien a rendez-vous les 4 et 5 janvier à Alger avec Idir, l'icône de la chanson algérienne d'expression kabyle, de retour sur la scène artistique algérienne après une absence de près de 40 ans, dans un concert-événement placé sous le signe des retrouvailles.

Trente musiciens et un groupe de choristes, encore en répétitions, accompagneront Idir qui devra partager la scène de la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf avec des chanteurs français, à l'instar de Gérard Lenorman et Maxime Le Forestier qui avaient participé à son dernier album sorti en 2017.

Après ces deux concerts à Alger, le chanteur prévoit une grande tournée qui devrait le conduire à Annaba, Bejaia, Batna, Constantine et Tlemcen, entre autres, à partir de mai prochain. Absent de la scène algérienne depuis 1979, année de sa dernière apparition, Idir revient à la rencontre de son public, alors que l'identité amazighe, une cause pour laquelle il n'a cessé de militer par son art, remporte, par petites touches, victoire sur victoire.

Après l'officialisation de Tamazight en 2016, c'est au tour de Yennayer, premier jour de

l'année berbère réhabilitée fin 2017 et consacré fête nationale pour être célébré, officiellement pour la première fois en Algérie, le 12 janvier prochain. Depuis son départ d'Algérie, Idir a donné de nombreux concerts à travers le monde, en France en particulier où il s'est établi à partir de 1975.

Dans ce dernier pays, il se produit régulièrement, depuis 1991, sur les scènes les plus prestigieuses.

Comptant à son actif une dizaine d'albums, Idir, Hamid Cheriet de son vrai nom, a été très vite propulsé sous les projecteurs de la célébrité dans les années 1970 avec "A Vava Inouva", désormais tube planétaire, diffusé dans pas moins de 77 pays et traduite dans une vingtaine de langues.

L'artiste quoique réservé, aime partager avec d'autres chanteurs son espace d'expression. "Zwits Rwits" avec Khaled, devenue "El harba win" dans une reprise par le roi du rai, "Azaw", un autre de

ses succès chanté avec Cheb Mami et "Lefhama", ou "Tughri bwegdud" (l'appel du peuple), une chanson engagée -sans doute celle qui traduit le mieux l'espérance citoyenne de l'artiste- qu'Idir exécutera dans un beau trio avec Amazigh Kateb et l'étoile montante de la chanson kabyle, Rezki Ouali.

En près de 50 ans de carrière, Idir aura réussi le pari d'un parcours artistique régulier, au service du patrimoine culturel algérien, faisant vivre une fois de plus sa langue maternelle dans "Ici et Ailleurs", réalisé avec de grands noms de la chanson française, comme Charles Aznavour, Francis Cabrel, Maxime Le Forestier Bernard Lavilliers, parmi d'autres.

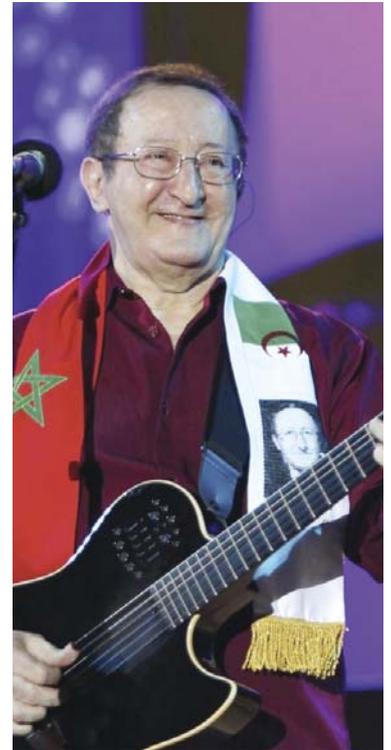
## Une identité ancrée dans l'algérianité

"Je suis avant tout un artiste porteur d'une identité, m'inviter uniquement pour les belles mélodies que je compose sans tenir compte de la culture

dont je suis issu relèverait de l'inacceptable", une posture qui se veut claire et que Idir avancera comme seule raison de sa longue absence de scène en Algérie.

Tout aussi clair, il affirmera qu'il n'avait jamais éprouvé, ni exprimé le "non désir" de chanter en Algérie. De son combat pour Tamazight, il dira que celui-ci ne relevait d'"aucune velléité politique", se refusant de placer son engagement sous une quelconque chapelle politique.

Celui qui a de tout temps revendiqué son identité culturelle en même temps que son appartenance à l'Algérie, dit assumer son pays dans toute sa richesse et sa pluralité. Idir n'a eu de cesse de répéter, comme il l'a encore souligné récemment devant la presse à Alger, que son engagement pour l'identité et la culture amazighes n'altérerait rien son "algérianité", une appartenance qu'il a de tout temps revendiqué.



## TUNISIE:

### «Voyage au cœur d'un patrimoine tunisien» de Chafika Zaouche première exposition photographique de l'année 2018

L'exposition «Voyage au cœur d'un patrimoine tunisien», de Chafika Zaouche, prévue du 12 au 23 janvier 2018 à l'Institut français de Tunisie, sera la première exposition photographique de l'année 2018.

A travers des photos prises dans les années 80, Chafika Zaouche fait découvrir les richesses du patrimoine folklorique et artistique tunisien. Le voyage commence dans le village de Sidi Bou Ali près de Sousse dans une ancienne huilerie qui abrite un centre de folklore traditionnel où se mêle chant, danse, spectacle équestre et jonglerie.

Le périple se poursuit au cœur de la campagne à travers des métiers révolus : la meunière qui meut son blé avec une

meule en pierre, le charretier remplissant sa charrette de sable, le pêcheur lançant son filet, la femme faisant cuire des petits pains croustillants sur les braises de la «tabouna».

Plusieurs portraits que le public va découvrir avec les expressions de ces paysannes qui ont tant à raconter sur la richesse du patrimoine tunisien.

Le voyage se termine dans les ruelles de la médina où les dames enveloppées d'un «sefseri» se fauillent à travers les souks, à la recherche d'étoffes. Ces images de la vie font partie du vécu de la Tunisie, de ses histoires du quotidien qui tissent son Histoire, et rappellent la richesse et l'intemporalité des traditions populaires.

## KHENCHELA :

### Réception "avant fin juin prochain" du théâtre de plein air

Le théâtre de plein air, en cours de réalisation dans la ville de Khenchela, "sera réceptionné avant la fin du premier semestre de l'année 2018", a-t-on appris hier du directeur de la culture Abdelkader Djaâlab.

Le chantier de ce projet de théâtre de 2000 places sis au quartier 1er Novembre au chef-lieu de wilaya avance à un rythme jugé "appréciable et affiche 80%", a précisé à l'APS le même responsable.

La réalisation de ce projet a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 132

millions DA, selon le même responsable.

Le secteur de la culture dans la wilaya verra aussi la réception durant la même période de la bibliothèque principale dans la même ville, implantée sur la route menant vers la wilaya de Batna, ajoute M. Djaâlab.

Le taux d'avancement des travaux de ce projet qui a mobilisé un montant de 201 millions de dinars est évalué à 90%, a-t-il fait savoir, notant que le cahier de charge relatif à l'acquisition des équipements de ces deux structures sont en cours de finalisation.

D'autres projets liés à ce même secteur, sont en cours de réalisation à l'instar du laboratoire de conservation et de promotion, à proximité du musée national public de la ville de Khenchela dont les travaux ont atteint 10 % pour un coût estimé à 100 millions de dinars, a affirmé la même source.

Les études relatives à la réalisation d'une annexe locale de l'institut régional de formation musicale et de deux (2) bibliothèques rurales affectées au bénéfice des localités de Mesara et de Yabous, ont été finalisées.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## FNTP: Prédominance de la satire et du psychodrame dans les représentations



La 12<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP) qui a pris fin dimanche soir, a été marquée par la prédominance de la satire et du psychodrame dans les représentations théâtrales en lice dans le cadre de cette manifestation.

Entre comédie satirique et psychodrame, les réalisateurs ont exploité des thèmes désespérés mettant en scène des personnages bornés ou carrément aliénés pour souligner l'absurdité des choses et des faits.

C'est dans cet esprit de satire que se sont inscrites les pièces "Kechrouda" qui évoque la misère, l'absence de perspectives et l'effondrement des valeurs, "La rumeur", mise en scène par Ahmed Khoudi, qui traite de la corruption, "Les escaliers de l'obscurité" du théâtre régional de Constantine, réalisée par Kamel Ferad.

Le metteur en scène Faouzi Benbrahim a marqué sa présence en présentant "Suicide de la camarade morte" (psychodrame) et la pièce "Panne", deux œuvres pétrées de cohérence.

Azzedine Abbar, a présenté "Le gardien", une pièce très applaudie par le public pour sa simplicité et sa profondeur à la fois. L'industrie du spectacle a connu aussi le retour du metteur en scène Mohamed Cherchel avec son œuvre "Il ne reste rien à dire".

L'œuvre "Une femme avec une ombre brisée" du metteur en scène Djamel Hamouda, résume les supplices d'une femme et fait de l'homme un partenaire au lieu de lui en faire porter la responsabilité.

Pour ce qui est des questions de l'histoire, la pièce "Rih Lahrou" du metteur en scène Ahmed Benaissa tourne autour du personnage de Tarek arrêté et déporté vers un centre de détention colonial où il meurt en martyr. "Désolé, je ne demande pas pardon", est une autre pièce réalisée par Aissa Djakati, qui s'inscrit dans ce même registre.

### Des scénarios ratés

Les deux représentations "Le retour du harraga", de Rachid Maamria et "L'omerta du silence" de Brahim Chergui n'ont pas été à la hauteur des attentes du public. Maamria n'a pas réussi son pari. Il a présenté une pièce en deça du niveau de l'ensemble des représentations.

Quant à Brahim Chergui, il a proposé une reconstitution théâtrale contraire à la pièce d'origine "Al Fil Ya Malik Azaman" de Saadallah Wannous, en transformant l'éléphant mâle en femelle. 23 pièces ont été présentées lors de la 12<sup>e</sup> édition du FNTP, dont 16 spectacles en compétition.

## Le Grand prix attribué à la pièce «Ma bkat hadra» (plus rien à dire) du Théâtre régional de Skikda

La pièce «Ma bkat hadra» (plus rien à dire) du Théâtre régional de Skikda a remporté le Prix du meilleur spectacle, le «Grand prix» de la 12<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP), qui a pris fin dimanche soir à Alger. Ecrite et mise en scène par Mohamed Cherchel, cette pièce s'est vue également attribuer le Prix du Jury, pour «la maîtrise et la justesse de la performance collective», selon son président Allaoua Djeroua. La pièce «Kechrouda» du Théâtre régional de Souk Ahras a décroché le Prix du meilleur texte et mise en scène, attribué à Ahmed Rezak et celui de la meilleure musique, composée par Lahcène Amamra. Le prix de la meilleure scénographie est revenu à Djaballah Hamza pour la pièce «Le suicide



de la camarade morte» du Théâtre régional d'El Eulma. Le comédien Mohamed-Tahar Zaoui a décroché le prix de la meilleure interprétation masculine dans la pièce «Al Attab» (La panne) du Théâtre régional

de Batna et celui de la meilleure interprétation féminine est revenu à Korichi Sabrina pour son rôle dans «Kechrouda» du Théâtre régional de Souk Ahras, dont le comédien Mohamed Haoues a remporté le prix du

meilleur second rôle masculin.

Le prix du meilleur second rôle féminin a été attribué à Nadja Tarli du Théâtre régional de Constantine avec la pièce «Salalim Edhalam» (Escalier de l'obscurité). Par ailleurs, la cérémonie de clôture a été marquée par la remise des distinctions aux lauréats de l'atelier international sur la critique théâtrale. A cette occasion, le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi s'est félicité du «niveau» de cette édition et de la «forte» présence du public, appelant les Théâtres régionaux à «intensifier» la production en Tamazight et à privilégier l'adaptation des textes algériens.

Le 12<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel qui a débuté le 23 décembre 2017 a mis en lice 16 spectacles.

## MOSTAGANEM: Découverte d'une grotte remontant au XIX<sup>e</sup> siècle

Un agriculteur a découvert, dimanche soir dans la commune de Nekmaria à l'est de la wilaya de Mostaganem, une grotte souterraine contenant des objets en poterie et des gravures murales remontant au 19<sup>e</sup> siècle, a-t-on appris lundi de la protection civile.

En effectuant des travaux ordinaires dans son champ au douar de Ouled Messabih relevant de la commune de Nekmaria (80 km à l'est de Mostaganem), il fut surpris par l'effondrement du sol et l'apparition d'une fosse profonde, a-t-on indiqué.

Aussitôt, une unité de la protection civile de la daïra de Achaacha s'est déplacée sur les lieux et a quadrillé le site pour éviter tout accident, tout en se lançant dans l'exploration de la grotte d'un diamètre de 12 mètres, une largeur de 4 mètres et une profondeur de 3 mètres. Lors de la fouille, des débris d'objets en poterie et des inscriptions en français sur les murs remontant à 1886, soit au 19<sup>e</sup> siècle ont été découverts, a-t-on fait savoir.

L'accès principal de la grotte renseigne sur un refuge pour les tribus de la région fuyant l'armée française. Pour rappel, la commune de Nekmaria compte, aussi, la grotte Frachih où 1.200 personnes de la tribu de Ouled Riah avaient péri dans des enfumades en 1845, décidées par le général Péllissier, selon des sources historiques.

## FESTIVAL RÉGIONAL DU COURT MÉTRAGE DE BLIDA:

### Le jury se félicite du niveau des œuvres

Des spécialistes du 7<sup>e</sup> art, notamment des réalisateurs, des scénaristes et des techniciens, ont salué la majorité des œuvres présentées lors de la première édition du Festival régional du court métrage des jeunes et du spot publicitaire, qui a pris fin lundi à Blida.

Cette manifestation qui a mis en lice 22 courts métrage et 13 spots publicitaires a récompensé les trois premiers lauréats, a indiqué M. Mourad Ithadjadene, président de l'association d'informatique pour les applications scientifiques «Amyas», organisatrice de l'événement, qui souligné un niveau «assez rapproché» des œuvres en course, rendant la tâche difficile pour le jury, a-t-il dit.

Composé du réalisateur Belkacem Ameur, du journaliste de la télévision algérienne (A3) Imad Saadoun et du journaliste Paycel Haroun du quotidien arabophone «El Khabar», le jury a admis la difficulté de choisir les trois lauréats en raison du niveau assez rapproché tant sur le plan de la réalisation et technique que du choix du thème.

Le réalisateur Belkacem Ameur a mis en avant l'importance de ce genre de manifestation pour découvrir de jeunes talents, un avis partagé par les participants, pour qui ces rendez-vous sont une occasion pour rencontrer des spécialistes et présenter leurs œuvres.

Le Festival devrait être promu en manifestation nationale notamment après la réussite de cette édition et l'enregistrement d'un grand nombre de demandes de participation de plusieurs wilayas du pays, a fait savoir M. Ithadjadene. La première place dans la catégorie «court métrage» a été décrochée par le jeune Ziane Yahnine de la wilaya de Chlef pour son film «El Harki», suivi de Amine Boukemia de la wilaya de Blida pour «El Zoudjadj», tandis que la troisième place est revenue à Aymen Boudouani pour son film «El Dhayaâ». Dans la catégorie «spots publicitaires», la première place est revenue à Ben Achour Therar de la wilaya de Blida, suivi du jeune Youcef Oudni et Othmane Kesouri de la wilaya de Tizi Ouzou.

## CINÉMA

## Le dernier «Star Wars» dépasse le milliard de dollars de recettes

«Star Wars: Les derniers Jedi» a fini l'année en pulvérisant la barre du milliard de dollars de recettes dans le monde, selon des estimations publiées dimanche et confirmées par Disney.

Le huitième épisode de la saga galactique de George Lucas a engrangé 530,25 millions de dollars depuis sa sortie il y a trois semaines dans les salles d'Amérique du Nord, où il reste fermement installé à la première place du box-office, et 523 millions de dollars dans le monde, d'après les estimations de la société spécialisée Exhibitor Relations.

Un porte-parole de Disney a confirmé que la barre du milliard de dollars avait été dépassée, sans plus de précisions sur le détail des recettes. «Star Wars» devrait ré-

colter 65,56 millions pour le week-end prolongé du réveillon (de vendredi à lundi 1<sup>er</sup> janvier, férié), selon Exhibitor Relations. Le film avait engrangé 220 millions de recettes aux Etats-Unis et au Canada dès son premier week-end, signant la deuxième meilleure performance au box-office nord-américain pour une sortie, derrière son prequel «Le Réveil de la Force».

Ce nouveau volet met face à face Rey, l'héritière des Jedi, et Kylo Ren, la principale menace venue du Premier Ordre et on y voit pour la dernière fois Carrie Fisher dans le rôle de Leia Organa: l'actrice est morte en décembre 2016, à 60 ans, quelques temps après avoir terminé le tournage de ses scènes.







## JAJ-2018: L'Algérie attend l'aval de l'instance internationale pour intégrer le muay thai au programme

La Fédération algérienne de full-contact, kick boxing, muay thai et disciplines assimilées (FAFKBA) attend le feu vert de la Fédération internationale de muay thai amateur (IFMA) pour intégrer la boxe thaïlandaise au programme des Jeux africains de la jeunesse (JAJ), prévus à Alger du 19 au 28 juillet 2018, a-t-on appris du secrétaire général de l'instance fédérale, Seddik Ould Larbi.

"Nous avons rencontré récemment le secrétaire général de l'IFMA, Stephan Fox au Maroc et abordé la possibilité d'inclure ce sport de combat dans le programme des JAJ. L'idée lui a plu et on attend une correspondance officielle de l'instance mondiale pour qu'on puisse à notre tour informer le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour entamer les procédures nécessaires à cet effet", a déclaré Ould Larbi à l'APS. La sélection nationale avait raté l'occasion de prendre part à la première édition du Championnat d'Afrique de cet art martial, abritée au mois de décembre par le Maroc. "Nous étions présents avec une délégation officielle de quatre membres du bureau fédéral pour participer à l'assemblée générale constitutive de l'Union africaine de muay thai, une discipline ayant manqué à l'Algérie ces dernières années pour diverses raisons", a-t-il ajouté. Selon ce dernier, un émigré installé en France a saisi le vide laissé par la FAFKBA qui se débattait dans des problèmes multiples pour participer, sous emblème algérien, aux compétitions internationales avec un club de l'Hexagone.

"Dieu merci, nous avons pu récupérer la plus importante spécialité du kick boxing qui est le muay thai. Nous pourrions avoir des problèmes avec l'instance mondiale qui nous a demandé de terminer les procédures administratives et techniques à cet effet".

Rappelons que lors du rendez-vous de Kénitra, le Marocain Abdelkrim el Hillali a été élu président de l'Union africaine de muay thai. Par ailleurs, Seddik Ould Larbi s'est dit "déçu" suite à la non participation de l'Algérie à la première édition du Championnat africain de muay thai, disputées les 15 et 16 décembre au Maroc.

"Nos athlètes étaient bien préparés. On avait les qualités pour décrocher les premières places lors de cette compétition qui a enregistré la participation de 16 pays africains", a-t-il regretté.

### La FAFKBA à la recherche de compétences

Le même responsable a indiqué que l'absence de la FAFKBA ces 13 dernières années avait permis à des personnes malintentionnées d'utiliser le muay thai en participant à des compétitions internationales sans l'accord de l'instance fédérale ni celui du MJS.

"En ce moment, nous sommes en train de remettre de l'ordre dans la discipline qui compte environ 150.000 licenciés de 12 ligues de wilaya. Ce chiffre pourrait augmenter si les pratiquants notent une meilleure gestion de la boxe thaïlandaise en Algérie", a fait savoir la même source. La FAFKBA, qui enregistre une absence "régulière" de ses membres élus, fonctionne depuis le mois de mars dernier -- date de renouvellement des instances fédérales -- sans ses cadres permanents, notamment le directeur des équipes nationales, le directeur de l'organisation sportive, le directeur des jeunes talents et le directeur technique national. La fédération cherche donc des compétences, notamment pour le poste de directeur technique national, très important pour l'amélioration du volet technique de la discipline qui compte 14 styles de combat et intéresse un nombre important de jeunes. Pour rappel, les athlètes de l'équipe nationale de kick boxing avaient manqué plusieurs compétitions internationales à cause de problèmes organisationnels et administratifs mais aussi du "climat délétère" qui régnait au sein de la fédération à l'époque. Depuis mars 2017, la FAFKBA a entamé son opération de restructuration avec l'élection d'Abbas El Sayed au poste de président. Lors du mois d'octobre, l'équipe nationale de kick boxing avait obtenu la deuxième place de la 9<sup>e</sup> édition du championnat arabe, disputée dans la capitale jordanienne Amman en présence de huit pays. La délégation algérienne, composée de 16 boxeurs et boxeuses, avait remporté 8 médailles d'or, 7 en argent et 5 en bronze dans les trois spécialités du kick boxing (full-contact, K1 et semi-contact).

## JM ORAN-2021/VILLAGE MÉDITERRANÉEN : La société «MCC» sommée de rattraper son retard

Les travaux de réalisation d'un village méditerranéen à Oran en prévision des Jeux méditerranéens qu'abritera la ville en 2021 accusent un retard que le wali d'Oran a déploré lors de sa visite sur les lieux dimanche.

Selon les services de la wilaya, le chef de l'exécutif de la capitale de l'Ouest du pays, Mouloud Cherif, a acerbement critiqué les responsables de la société chinoise «Metallurgical China Construction» (MCC) à laquelle sont confiés les chantiers du complexe sportif ainsi que le village méditerranéen.

Le wali a instruit les responsables en question de l'obligation de relever et d'accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard accusé dans ce registre, leur donnant rendez-vous jeudi prochain afin de faire un nouveau constat sur les dispositions prises dans l'optique de relancer les travaux, précise la même source.

Le chantier du village méditerranéen, implanté à Belgaïd (Est d'Oran) et dont la capacité d'accueil est de 5.000 lits, enregistre un taux d'avancement d'environ 60%, selon l'exposé présenté au mi-

nistre de la Jeunesse et des Sports, El Hadj Ould Ali, lors de sa dernière visite sur les lieux, le 30 novembre.

Pendant cette visite, le ministre avait rappelé que toutes les contraintes financières auxquelles était confronté le projet de réalisation du complexe sportif et du village méditerranéen ont été levées.

Par ailleurs, le wali d'Oran a ordonné le lancement dans «les meilleurs délais» des travaux de la deuxième partie du complexe sportif dans la commune de Bir El-Djir (Est d'Oran), consistant en la construction d'une salle omnisports et d'un complexe nautique, a encore révélé la même source, sachant que le chantier du stade de 40.000 places «touche à sa fin», puisque le taux d'avancement de ses travaux a atteint les «80%», selon la société chinoise.

Le stade en question devrait être réceptionné à la fin



du premier semestre de 2018, s'étaient engagés les responsables de MCC. Mieux, le ministre de la Jeunesse et des Sports n'avait pas écarté l'idée de programmer la finale de la coupe d'Algérie de l'actuelle saison 2017-2018 dans cette nouvelle infrastructure qui attend toujours la désignation,

par les services compétents, de l'entreprise qui aura à charge de poser la pelouse en gazon naturel, ainsi que la piste d'athlétisme. L'Algérie abritera en 2021 les jeux méditerranéens pour la deuxième fois de son histoire, et ce, après avoir accueilli l'édition de 1975 à Alger.

## ESCRIME / COUPE D'ALGÉRIE (U17 - 1ERE PHASE) : Les escrimeurs du MCA dominant la compétition

Les escrimeurs du MC Alger ont dominé les épreuves de la 1<sup>ère</sup> phase de la coupe d'Algérie U17 (individuel/filles-garçons), disputées lundi à la salle Harcha-Hacène (Alger), en s'adjugeant quatre titres sur les six mis en jeu.

Les athlètes du MC Alger ont décroché les premières places au fleuret (filles et garçons) et au sabre (filles et garçons), alors que les athlètes du Dynamique d'Alger se sont adjugés les premières places à l'épée (filles et garçons).

La première phase de la coupe d'Algérie pour la catégorie U17 ans a enregistré la participation de plus de 90 escrimeurs. Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Abderaouf Bernaoui s'est félicité de la réussite de cet événement qui a regroupé les meilleurs jeunes talents du pays.

«Nous avons enregistré d'excellentes performances lors de cette première compétition de l'année. Nos jeunes nous donnent beaucoup d'espoir pour qualifier le maximum d'athlètes aux olympiades de la jeunesse (Argentine 2018)», a-t-il déclaré.

La première journée de compétition, disputée dimanche, consacrée aux U13 a également été dominée par les escrimeurs du MC Alger et du Dynamique d'Alger qui se sont partagés les premières places des podiums.

La deuxième phase de la coupe d'Algérie pour les catégories U-13 et U17, et la deuxième phase du critérium des catégories U-11 et U-13 sont prévues mois de mars prochain, ont indiqué les organisateurs. Cinq Ligues sont présentes à ce rendez-vous, il s'agit de la Ligue d'Al-



ger, d'Oran, de Sétif, de Chlef et d'Annaba. La ligue d'Alger est la mieux représentée avec six clubs, celle de Sétif par quatre clubs, Oran avec deux clubs, Chlef avec deux clubs et Annaba avec un seul représentant.

## CAN-2018 DE HANDBALL / MAROC : Déshonorement de deux joueurs en Espagne

Deux joueurs de l'équipe marocaine de handball ont faussé compagnie à leur délégation lors du dernier jour du stage effectué à Bilbao (Espagne) en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier), rapportait hier le quotidien marocain *Al Massae*.

Il s'agit d'Hicham Bourkib et de Youssef Temmah. Les deux «fugitifs» auraient décidé de prendre la route du centre de l'Espagne, selon la même source.

Bourkib et Temmah ont quitté leurs coéquipiers le 31 décembre, lors du dernier jour du stage préparatif, quelques instants après leur ultime rencontre amicale et ont pu récupérer leurs passeports et affaires de l'hôtel où ils logeaient sans qu'ils ne se fassent remarquer. Une enquête interne aurait été ouverte, fait savoir *Al Massae*.

Lors du tournoi continental, la sélection marocaine, dirigée par le Tu-



nisien Sayed Ayari, évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Egypte (tenante du titre), de l'Angola, de la RD Congo et du Nigeria. Les Marocains entameront la compétition le 17 janvier face aux Egyptiens.

## VOILE/ COUPE D'ALGÉRIE SPÉCIALITÉ «OPTIMIST»/ INDIVIDUEL/FILLES/ GARÇONS/ «Les courses du 2<sup>e</sup> jour reportées pour des perturbations de la mer»

Les courses du deuxième jour au titre de la compétition de la coupe d'Algérie de voile, spécialité «Optimist», prévues lundi à l'Ecole Nationale des Sports Nautiques et Subaquatiques Bordj El Bahri, ont été reportées à cause des «perturbations de la mer», a indiqué le directeur de l'organisation sportive relevant de la fédération algérienne de voile, Redouane Abbes.

« nous préférons de ne pas risquer la vie de nos athlètes à cause d'une mer perturbée aujourd'hui (lundi) et de reporter la compétition jusqu'au lendemain (mardi) », a déclaré M. Abbes à l'APS. « nous avons reçu un bulletin de météorologie spéciale indiquant des turbulences, donc si les choses ne s'améliorent pas le lendemain (mardi) nous soumettrons un rapport au bureau fédéral qui prendra à son tour la décision adéquate à ce sujet puisque deux courses seulement se sont déroulées dans la compétition ».

Pour rappel, près de 80 athlètes dont 30 femmes de 30 clubs participent à cette compétition de la catégorie U15.

## COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (32<sup>ES</sup> DE FINALE) : Le RCB Oued R'hiou qualifié pour les 16<sup>es</sup> de finale

Le RCB Oued R'hiou (Div. amateur) s'est qualifié lundi pour les 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football en s'imposant au stade Brakni de Blida face à l'USMM Hadjout (2-1, après prolongations, temps réglementaire 1-1) en 32<sup>es</sup> de finale de l'épreuve populaire.



Les locaux ont ouvert le score à la 17e minute de jeu par Meddah Kaddour, mais les visiteurs ont égalisé dans le temps additionnel (90+1) par l'entremise d'Amine Gucioeur.

En prolongations, les gars de Oued R'hiou sont parvenus à marquer le but salvateur par Abdelmalek Haloui (119e).

En 16es de finale, le RCB Oued R'hiou se déplacera à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec la JS Kabylie, qualifiée à domicile face à l'ES Ben Aknoun (1-0).

Le dernier qualifié pour les 16es de finale sera connu mardi à l'issue du match MB Hassasna - MB Berrahal au stade OPOW de Saïda.

Le vainqueur de cette rencontre recevra en 1/16 de finale le MO Bejaïa.

### Lundi 1 jan 2018

USMM Hadjout - RCB Oued R'hiou (1-2 a.p.)

### Déjà joués :

#### Jeu :

MC Oran - MCB Oued Sly 1-0  
JS Kabylie - ES Ben Aknoun 1-0

#### Vendredi :

AS Aïn M'lila - CAB Bou Arréridj 1-0  
DRB Tadjenant - CRB Amria 3-0  
MC El Eulma - Paradou AC 0-3  
ESM Koléa - MO Béjaïa 1-3  
DRB Staouéli - Olympique Médéa 0-2  
ES Sétif - MBH Messaoud 2-0  
NRC Boudjelbana - CRB Dar El Beïda 1-2 (AP)  
CR Témouchent - USM Blida 0-0 (USMB qua-

lifié aux TAB 5-4)

ES Besbes - US Oued Souf 1-1 (ESB qualifié aux TAB 4-2)

USM Bel-Abbès - HB Chelghoum Laïd 0-0 (USMBA qualifié aux TAB 3-1)

CS Constantine - NA Hussein Dey 2-1  
USM Alger - ES Firme 1-0

#### Samedi :

NC Magra - USM Khenchela 1-0  
IB Lakhdar - GS Belvedere 1-0

CRB Kaïs - CR Village Moussa 2-1  
IRB Belkheir - WRO Mimoune 2-0

MB El Bayadh - USM Annaba 1-0  
GC Aïn Sefra - Amel Boussaâda 0-1

MC Saïda - RC Kouba 4-0  
CRS Illizi - ESF Bir Ater 2-1

US Biskra - JSM Skikda 3-0  
SA Mohammadia - JS Saoura 1-2

NRB Touggourt - USM El Harrach 0-0 (USMH qualifié aux TAB 4-2)

CR Zauouia - E Sour Ghozlane 1-1 (CRZ qualifié aux TAB 5-4)

RC Relizane - NRB Telaghema 2-2 (NRBT qualifié aux TAB 7-6)

SA Sétif - ASM Oran 0-2  
CR Belouizdad - ARB Ghriss 3-0

MC Alger - WA Tlemcen 4-0  
Reste à jouer :

Mardi, 2 janvier 2018 : A Saïda (Stade OPOW) : MB Hassasna - MB Berrahal (14h00).

## UNION ARABE DE FOOTBALL (UFAA) : Le futur vainqueur de la Coupe arabe des clubs pourrait participer au Mondial



Le futur vainqueur de la prochaine édition de la Coupe de l'Union arabe des clubs baptisée "Coupe d'El Qods" pourrait prendre part au Mondial des clubs 2018 prévus aux Emirats arabes unis, a annoncé le président de l'Union arabe de football (UFAA) le Saoudien Turki Ben Abdu Mohsen Al Cheikh.

"Il existe pratiquement un accord entre l'UFAA et la fédération internationale (Fifa) pour la reconnaissance de la Coupe arabe des clubs comme une compétition officielle qui ouvre la voie à une possible participation au prochain Mondial des clubs 2018", a indiqué le dirigeant arabe dans un entretien accordé à la chaîne égyptienne Sada El-Balade.

Le vainqueur de la prochaine édition de la Coupe de l'Union arabe des clubs empochera 5 millions de dollars, selon les résolutions adoptées par le bureau exécutif de l'Union arabe de football (UFAA), en marge de son assemblée générale extraordinaire tenue le 21 décembre dernier à Ryad en Arabie saoudite.

"Nous allons essayer de convaincre les Emirats arabes unis, pays hôte du mondial des clubs 2018, de céder la place réservée à son représentant au futur vainqueur de la Coupe arabe des clubs.

Dans le cas d'un accord avec les Emirats, la compétition arabe sera lucrative et plus intéressante à suivre", a poursuivi le président de l'UFAA, soulignant qu'il chargé l'ancien président de la fédération algérienne (FAF) Mohamed Raouraoua et l'Égyptien Hani Abourida de ce dossier.

## Le programme des 16<sup>es</sup> de finale

Programme des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, après la qualification lundi du RCB Oued R'hiou aux dépens de l'USMM Hadjout (2-1, a.p) en match disputé au stade Brakni de Blida :

CRB Kaïs - USM Bel-Abbès  
USM Blida - ASM Oran  
IRB Belkheir - Olympique Médéa  
AS Aïn M'lila - IB Lakhdar  
USM Alger - CS Constantine  
JS Saoura - ES Sétif

NRB Teleghma - MC Oran  
MC El-Bayadh - Paradou AC  
Amel Boussaâda - MC Alger  
DRB Tadjenant - MC Saïda  
Vainqueur du match MB Hassasna / MB Berrahal - MO Béjaïa  
US Biskra - USM El-Harrach  
JS Kabylie - RCB Oued R'hiou  
CR Belouizdad - CSSW Illizi  
CR Zauouia - NC Magra  
CRB Dar El-Beïda - ES Besbes  
Les rencontres se joueront les 12 et 13 janvier.

## ESPAGNE/COUPE DU ROI (8<sup>ES</sup> DE FINALE / ALLER) : Celta Vigo-FC Barcelone à l'affiche, le Real Madrid en appel à Numance

Celta Vigo-FC Barcelone constituera l'affiche des 1/8 de finale (aller) de la Coupe du Roi espagnole de football, prévus aujourd'hui et demain, alors que le Real Madrid sera en appel chez Numance (Liga 2).

Le Real qui a probablement déjà perdu son titre de champion d'Espagne, et son entraîneur Zinédine Zidane, à qui tout souriait jusqu'à l'assomant Clásico perdu 3-0 face à l'ennemi historique du Barça, effectueront jeudi leur première sortie officielle de l'année 2018. Dès mercredi, l'Atletico



Madrid ira affronter Lleida Esportiu, club de D3 qui a fait tomber le Real Sociedad en 16es, en ouverture des huitièmes de finale. Trois autres affiches entre clubs

de l'élite sont au programme: Las Palmas-Valence mercredi ainsi que Leganes-Villarreal et Espanyol-Levante jeudi. Les matchs retour auront lieu

les 10 et 11 janvier. Programme des rencontres (heures locales et algériennes) :

Mercredi :  
(19h00) Lleida Esportiu (D3) - Atletico Madrid  
Formentera (D3) - Alaves (21h00) Las Palmas - Valence  
Cadix (D2) - Séville

Jeu :

(19h00) Celta Vigo - FC Barcelone  
Leganes - Villarreal (21h00) Numance (D2) - Real Madrid  
Espanyol - Levante.

## FOOTBALL Angleterre : Martial et Lingard replacent de nouveau ManU au 2<sup>e</sup> rang

Deux buts marqués par Anthony Martial (57e) et Jesse Lingard (81e) ont permis à Manchester United de renouer avec la victoire, 2-0 à Everton, après trois nuls consécutifs, et de grimper de nouveau sur la 2e place du podium derrière City, lundi, après la 22e journée de Premier League. Avec 47 points, soit deux de plus que le 3e Chelsea, le tenant du titre en déplacement mercredi à l'Emirates Stadium pour y affronter Arsenal, les hommes de José Mourinho ont ainsi mis fin à une série de trois nuls au cours de la redoutée période de fin/début d'année.

Les Red Devils n'ont donc pas été perturbés par la victoire sur le fil de Liverpool 2-1 qui remplaçait alors les Reds à égalité avec ManU.

Le leader Manchester City accueille Watford (10e) ce soir.



## CHAMPIONSHIP ANGLAISE DE FOOTBALL : Guedioura (Middlesbrough) rejoue 9 mois après



Le milieu international algérien de Middlesbrough, Adlène Guedioura, a retrouvé la compétition 9 mois après, lundi lors de la victoire en déplacement face à Preston North End (3-2) dans le cadre de la 26<sup>e</sup> journée de la Championship anglaise de football.

Guedioura (32 ans) n'avait plus joué sous les couleurs de Middlesbrough depuis le 4 avril 2017 à Hull lorsque son club évoluait encore en Premier League.

Blessé en fin de saison dernière, l'international algérien qui a disputé en septembre la double confrontation Algérie-Zambie en qualifications du Mondial-2018, ne rentrait pas dans les plans du manager Gary Monk, démis de ses fonctions dernièrement.

Il est donc revenu au sein de l'équipe première à la faveur de la désignation du Gallois Tony Pulis qui l'avait connu lors de son passage à Crystal Palace (2013-2015).

Titularisé lundi, Guedioura a cédé sa place à la 50<sup>e</sup> minute de jeu à son coéquipier Patrick Bamford.

A l'issue de cette victoire, Middlesbrough remonte à la 8<sup>e</sup> place au classement du second palier avec 41 points, loin derrière le leader Wolverhampton (58 points).

## LIGUE 1 FRANÇAISE - TRANSFERT : L'Algérien Mehdi Tahrat (Angers) vers Valenciennes



Le défenseur international algérien Mehdi Tahrat, en manque de temps de jeu dans son club actuel Angers (Ligue 1 française) devrait rejoindre incessamment Valenciennes (Ligue 2) avec l'espoir de jouer plus souvent, a rapporté hier le journal *L'Equipe*.

"Le défenseur international algérien Mehdi Tahrat devrait rejoindre incessamment le FC Valenciennes sous forme d'un prêt", a écrit le quotidien français.

Outre Tahrat (27 ans), le SCO Angers aurait l'intention de prêter son défenseur international sénégalais de 28 ans, Saliou Ciss, qui devrait prendre également la direction de Valenciennes pour gagner en temps de jeu et augmenter ainsi ses chances d'être retenu pour le Mondial-2018 avec les Lions.

Angers compte un autre international algérien dans ses rangs, en l'occurrence l'entraîneur de jeu de l'USM Alger, Youcef Belaïli.

## PREMIER LEAGUE ANGLAISE (22<sup>e</sup> JOURNÉE) LEICESTER CITY : Slimani et Mahrez buteurs face à Huddersfield 3-0

Les deux internationaux algériens, l'attaquant Islam Slimani et le milieu offensif Riyad Mahrez ont mené lundi Leicester City à la victoire à domicile face à Huddersfield Town (3-0) dans le cadre de la 22<sup>e</sup> journée de Premier league anglaise de football.



Mahrez a ouvert le score à la 53<sup>e</sup> minute de jeu avant que Slimani ne corse l'addition (60<sup>e</sup>) sur une passe décisive de Mahrez.

Marc Albrighton a donné plus d'ampleur à la victoire des "Foxes" en signant le troisième but (90+2).

Le fait marquant de cette rencontre reste indéniablement la première titularisation de Slimani en championnat cette saison, alors qu'il a été relégué sur le banc des remplaçants, se contenant de quelques minutes seulement.

Le retour gagnant de l'ancien

baroudeur du Sporting Lisbonne (Portugal) intervient au moment où le buteur algérien est annoncé sur le départ lors de l'actuel mercato d'hiver.

Le dernier but de Slimani en championnat d'Angleterre remonte au 9 avril 2017 lors de la défaite concédée sur le terrain d'Everton (4-2).

Contrairement à son passage réussi au Sporting (111 apparitions/57 buts), Slimani ne s'est pas mis en évidence depuis son arrivée en Angleterre, avec un bilan de 13

buts marqués en 44 apparitions. De son côté, Riyad Mahrez continue d'enchaîner les performances en signant son 7<sup>e</sup> but en Premier league, et le 8<sup>e</sup>, toutes compétitions confondues en plus de 7 passes décisives.

L'ancien havrais est en train de retrouver ses sensations qui lui ont valu d'être élu meilleur joueur d'Angleterre en 2016.

A l'issue de cette victoire, Leicester City conforte sa 8<sup>e</sup> place avec 30 points, à huit longueurs des places européennes.

## Leicester City : Puel veut garder Mahrez cet hiver



L'entraîneur français de Leicester City (Premier League anglaise de football) Claude Puel a exprimé son souhait de garder le milieu international algérien Riyad Mahrez cet hiver, au moment où le joueur est en train d'enchaîner les performances avec les "Foxes" dans les deux registres buteur et passer.

"J'aime ce joueur (Riyad Mahrez, ndlr) et j'aimerais gar-

der nos meilleurs joueurs. Nous allons lui poser la question.

Je suis heureux de composer avec l'équipe de Riyad, Jamie Vardy et d'autres.

Je voudrais garder tous mes meilleurs joueurs.

C'était un très bon match, une bonne prestation pour Riyad, il sera important de garder le maximum de nos joueurs", a indiqué Puel lundi soir, à l'issue de la victoire des siens à domicile contre le promu Huddersfield (3-0), pour le compte de la 22<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre.

Au cours de cette rencontre, Mahrez a survolé les débats en ouvrant d'abord la marque (53<sup>e</sup>) avant de servir sur un plateau son compatriote et attaquant Islam Slimani, titularisé pour la première fois en championnat cette saison.

L'ancien Havrais continue d'enchaîner les performances, signant son 7<sup>e</sup> but en Premier League et le 8<sup>e</sup> toutes compétitions confondues en plus de 7 passes décisives.

Il est en train de retrouver ses sensations qui lui ont valu d'être élu meilleur joueur d'Angleterre en 2016.

Mahrez (26 ans) dont le contrat court encore jusqu'en 2020, a failli quitter Leicester l'été dernier, mais toutes les offres, dont la plus importante était parvenue des Italiens de l'AS Rome, ont été rejetées.

## MANCHESTER CITY : Blessé au genou, Gabriel Jesus absent plusieurs semaines

L'attaquant brésilien de Manchester City (Premier League anglaise de football), Gabriel Jesus, blessé au genou dimanche lors de la rencontre contre Crystal Palace (0-0) en championnat, sera absent des terrains pour plusieurs semaines.

"J'ai déjà passé un examen de mon genou gauche aujourd'hui (hier lundi, ndlr) qui a révélé que je souffrais d'une petite blessure au ligament collatéral interne", a indiqué mardi le joueur sur son compte Instagram.

"Dieu merci, cela n'est pas très profond et je ne devrais pas avoir besoin d'opération chirurgicale", a-t-il toutefois ajouté, promettant de "revenir le plus vite possible".

Le joueur de 20 ans, déjà blessé deux mois l'an dernier, doit encore subir un scanner pour estimer la gra-



de sa blessure. Les atteintes au ligament entraînent des indisponibilités pouvant aller de trois semaines à trois mois suivant leur gravité. L'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola, finalement tenu en échec par Crystal Palace, avait indiqué à l'issue de la rencontre que Gabriel Jesus pourrait être absent "pour peut-être un mois ou deux".

Lors de cette rencontre, les Citizens ont également vu leur passeur vedette, Kevin De Bruyne, violemment taclé par derrière par Punccheon et évacué sur civière.

Selon Guardiola, la blessure du joueur belge semble moins sérieuse, même s'il a ajouté que ce dernier "pourrait ne pas être remis contre Watford" mardi soir.

### Le Bayern Munich sur une pépite allemande !

Selon Marca, le FC Barcelone aurait tenté une approche avec l'international allemand. Cependant ils auraient essuyé un refus. Pour cause : Le milieu de terrain aurait un accord de principe pour cet été avec le Bayern Munich. Son contrat avec Schalke 04 s'arrête en juin, il sera donc apte à changer de club gratuitement. Son club actuel a tenté de le retenir en lui proposant une revalorisation salariale s'élevant à 12 millions d'euros annuel, mais le jeune allemand souhaite s'engager avec le Bayern.



### ALLEGRI S'AGACE POUR DYBALA

Alors que certains médias n'hésitent pas à comparer Paulo Dybala à Lionel Messi, Massimiliano Allegri s'est montré quelque peu agacé samedi soir après la victoire de son équipe sur le terrain du Hellas Vérone en Serie A (3-1). Soucieux de préserver son jeune talent, auteur d'un doublé samedi soir, le technicien turinois a expliqué qu'il trouvait cette comparaison totalement ridicule. "Paulo doit faire sa propre carrière, il n'a pas besoin d'être comparé (...). Il a des qualités indéniables et il suffit de le voir jouer pour

se rendre compte qu'il est différent.

Mais ces comparaisons sont stupides. Et elles font plus de mal à Dybala qu'autre chose", a lâché le coach italien en conférence de presse.

## NAINGGOLAN DÉRAPE PUIS S'EXCUSE

Radja Nainggolan semble avoir passé un réveillon plutôt animé. Sur son compte Instagram, le milieu de terrain a publié une vidéo où il apparaît en train de fumer - ce n'est pas nouveau - et de boire notamment. À plusieurs reprises, il avoue être « bourré ». Des images qui au sein de l'AS Roma n'ont pas dû plaire.

Dès le lendemain de son dérapage du réveillon, l'international belge a tenu à présenter ses excuses sur son compte Instagram. Le « Ninja », comme il est surnommé, a reconnu son erreur et dit être allé trop loin : « Je suis désolé de ce qu'il s'est passé. J'aime être avec mes amis et fêter le Nouvel An. Mais dimanche soir, je suis allé trop loin. J'ai vu ça comme une soirée spéciale, où on peut exagérer un peu... Mais je n'ai certainement pas voulu donner une image négative. Je dois donc m'excuser de ce que j'ai dit et de ce que j'ai fait », a-t-il écrit avant de finir sa déclaration de pardon par un petit : « Sempre forza Roma » que l'on peut traduire par « Allez la Roma pour toujours ».

### Chelsea passe à l'action pour Vidal

Pas toujours à la fête du côté du Bayern Munich, Arturo Vidal (30 ans, 14 matchs et 5 buts en Bundesliga cette saison) pourrait retrouver son ancien entraîneur à la Juventus Turin, Antonio Conte, cet hiver. Chelsea est en effet entré en contact avec la formation allemande afin de récupérer le milieu de terrain chilien lors de ce mercato hivernal, affirme Bild. En attendant de se mettre d'accord avec le Bayern, le club londonien propose à Vidal un contrat de quatre ans avec un salaire annuel approchant les 15 millions d'euros. De quoi ne pas hésiter très longtemps...



### Un nouveau prétendant pour Schürle ?

Après Stuttgart, c'est un club de Premier League qui songerait à attirer André Schürle, le milieu de terrain offensif du Borussia Dortmund. Peu utilisé par le BVB, l'international allemand de 27 ans serait dans le viseur de West Ham United. Dicit The Guardian, les Hammers aimeraient faire venir l'ex-pensionnaire de Wolfsburg par le biais d'un prêt.

## Cristiano ne jouera pas en Copa

Comme l'an passé, le Portugais sera laissé au repos pour certains tours de Copa del Rey. À bientôt 33 ans, Cristiano a appris à gérer ses efforts. Le plan avait parfaitement fonctionné en 2016. Zidane avait réussi à convaincre la star du Real de ne pas jouer tous les matchs comme il avait l'habitude de le faire les années précédentes. Un pari qui a porté ses fruits, tant le Portugais est arrivé en forme pour les échéances décisives de fin de saison. En Champions League notamment, où le quintuple Ballon d'Or a tout écrasé sur son passage, n'arrêtant pas de marquer et clôturant le sprint final par un doublé face à la Juve. Cette année, Zidane et Ronaldo comptent bien suivre le même programme. Comme l'explique Marca, CR7 sera donc préservé en Copa et ne sera pas convoqué pour les 8èmes face à Numancia, à l'aller le 4 janvier, comme au retour le 10 du même mois. L'occasion au passage pour l'entraîneur d'offrir du temps de jeu à ceux qui en ont le moins, comme Asensio, Ceballos ou encore Mayoral.

## ALGÉRIE - JORDANIE

### M. Yousfi évoque la coopération bilatérale avec l'ambassadeur de Jordanie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi a reçu hier à Alger l'ambassadeur de Jordanie, M. Ahmed Jaradat avec qui il a évoqué la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont abordé, outre "l'examen de la coopération bilatérale dans les domaines de l'industrie et des mines, la préparation de la prochaine réunion de la commission mixte algéro-jordanienne prévue à Alger du 15 au 17 janvier en cours", ajoute la même source. A l'occasion de cet entretien, les deux parties ont également souligné "l'importance de renforcer le partenariat industriel" dans les domaines d'intérêt dans les deux pays, a conclu le communiqué.

### LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIES RENOUVELABLES, FATMA ZOHRA ZEROUATI, A DÉCLARÉ, HIER DE MÉDÉA « Des orientations strictes ont été données pour encourager l'économie verte »

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a déclaré, hier à Médéa, que des orientations strictes ont été données par le gouvernement en vue d'encourager l'émergence d'une véritable économie verte. "Les hautes autorités du pays ont la ferme volonté de développer l'économie verte et à garantir toutes les facilités aux investisseurs désireux investir dans le tri et le recyclage des déchets", a indiqué Mme Zerouati, en marge de sa visite de la maison de l'environnement, sise au nouveau pôle urbain de Médéa.

Toutes les instances et les structures relevant du secteur de l'environnement ont été instruites afin d'alléger les procédures d'investissement en matière de tri et de recyclage des déchets ménagers et assurer l'accompagnement indispensable à la réussite des projets qui seront déposés au niveau de ces structures, a-t-elle ajouté. Elle a souligné que les portes de son département sont grandes ouvertes aux investisseurs intéressés par ce créneau, en particulier les jeunes porteurs de projets émergeant au sein de l'un des dispositifs d'aide à l'emploi, a fait savoir la ministre. Mme Zerouati a estimé qu'il est temps de rentabiliser ces millions de tonnes d'ordures ménagères qui sont jetés quotidiennement et de mettre en place une industrie capable de transformer cette richesse, sous exploitée, en une véritable ressource financière pour les collectivités.

Le produit de recyclage et de récupération est en mesure, selon la ministre de garantir des dividendes supplémentaires pour les communes, outre le fait de réduire la facture d'importation de certains produits, issus eux-mêmes d'opérations de recyclage, a-t-elle expliqué.

## MALI - ALGÉRIE

### Réconciliation au Mali: le président Boubacar Keita annonce une loi d'«entente nationale» inspirée de «la Charte pour la paix et la réconciliation nationale»

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, a annoncé dans son message de fin d'année que son pays va se doter d'une loi «d'entente nationale» pour parvenir à la paix et la stabilité dans son pays en s'inspirant de la Charte pour la paix et la réconciliation algérienne qui a permis de tourner la page de la tragédie nationale.

Le président malien qui entend mettre en pratique sa feuille de route d'entente nationale s'est dit s'inspirer d'une «charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale» qui lui a été remise le 20 juin, deux ans jour pour jour après la signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

La charte pour la paix et la réconciliation nationale, approuvée par référendum populaire le 29 septembre 2005, a permis de tourner la page de la tragédie nationale pour ouvrir la voie à la relance de l'économie nationale.

La charte pour la paix et la réconciliation nationale, pierre angulaire de la politique du président de la République Abdelaziz Bouteflika, dès son élection à la magistrature suprême en avril 1999 a permis à l'Algérie de retrouver la paix et la sécurité, éléments indispensables pour relancer la construction et l'édification nationales.

Dans son message le président malien assure que cette loi ne «ne constitue ni une prime à l'impunité, ni un aveu de faiblesse.

Encore moins un déni du droit des victimes», soulignant que d'autres pays confrontés aux mêmes phénomènes «ont pratiqué une démarche similaire», en référence notamment à la loi de «concorde civile» de 1999 en Algérie plébiscitée avec plus de 98 pour cent de «oui».

La loi en question prévoit également de ne pas poursuivre «tous ceux impliqués dans une rébellion armée» n'ayant «pas de sang sur les mains», a soutenu le chef de l'Etat malien.



Pour «mettre fin à certaines supputations» sur un éventuel report des scrutins prévus en 2018, M. Keita a réitéré «l'assurance que toutes les élections - et plus particulièrement la présidentielle et les législatives - se tiendront dans le respect des délais constitutionnels».

«Je suis à la tâche, je travaille, et j'assume parfaitement la difficulté d'hériter d'un pays que certains avaient plongé dans le chaos et voulaient détruire», a-t-il simplement déclaré, qualifiant l'année à venir de «cruciale» pour le Mali.

Son message, dans la nuit de dimanche à lundi, est intervenu peu après la désignation d'un nouveau gouvernement.

Le président Keita a dit s'inspirer de la «charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale» qui lui a été remise le 20 juin, deux ans jour pour jour après la signature, entre le gouvernement malien et les mouvements politico-militaires, de l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Pour «conforter la réconciliation nationale», cette charte «propose des mesures spéciales de

cessation de poursuite ou d'amnistie en faveur de certains acteurs de la rébellion armée de 2012», a-t-il indiqué. «Le projet de loi sur l'entente nationale» qui sera présenté «dans les semaines qui viennent» prévoira donc «l'exonération de poursuites de tous ceux impliqués dans une rébellion armée, mais qui n'ont pas de sang sur les mains», a-t-il ajouté.

Il comportera également «des mesures d'apaisement après l'accélération des procédures en cours et les réparations accordées aux victimes reconnues», ainsi qu'un «programme de réinsertion pour tous ceux qui déposeront les armes et s'engageront publiquement à renoncer à la violence», a affirmé le chef de l'Etat.

«Il offre une possibilité de réinsertion à ceux qui se sont laissés entraîner dans la contestation armée, mais qui n'ont pas commis l'inacceptable et qui manifestent un repentir sincère», a-t-il expliqué, appelant les Maliens à faire preuve «d'objectivité pour comprendre comment certains antagonismes ont prospéré jusqu'à mettre à mal des cohabitations multiséculaires».

## LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI L'A AFFIRMÉ HIER À ORAN

### « L'ANEM privilégiera l'intégration des travailleurs du dispositif DAIP »

L'Agence nationale de l'emploi (ANEM) privilégiera l'intégration des bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a affirmé hier à Oran le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali.

"Quelque 1,6 million de jeunes du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) ont déjà bénéficié de l'intégration, alors que l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a reçu des instructions pour privilégier ces travailleurs dans ses placements, afin de réduire leur nombre", a fait savoir le ministre, lors d'une conférence de presse animée à l'issue de sa visite à Oran.

Mourad Zemali a ajouté que 400.000 autres jeunes attendent leur intégration, déclarant "nous recherchons des solutions durables pour ces jeunes travailleurs issus du dispositif DAIP, mais nous sommes parfois confrontés à quelques problèmes". "Sur ces 400.000 travailleurs,

320.000 se trouvent dans les administrations, ce qui pose problème, mais je tiens à les rassurer que des solutions seront trouvées", a-t-il assuré, ajoutant que le cas de 80.000 autres travailleurs est plus aisé à régler, car s'agissant de métiers en relation avec le bâtiment, entre autres.

Au sujet des 500 milliards DA versés à la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) dans le cadre de la Loi de finances 2018, le ministre a expliqué que "cette somme a été versée à la CNAS en vue d'équilibrer ses finances, car depuis 2013, la CNAS soutient financièrement la Caisse nationale de retraite (CNR) et l'Etat a, donc, honoré les dettes de la CNR auprès de la CNAS".

"Il y a 3,1 millions de retraités en Algérie dont un tiers en retraite anticipée.

Les pensions représentent quelque 550 milliards DA par an et cela a posé des problèmes à la CNR.

C'est pour cela que la CNAS a pris à sa



charge l'aide de la CNR et continuera à la faire", a ajouté le ministre, affirmant que "les entreprises qui ne paient leurs cotisations à la CNAS seront poursuivies".

Concernant le devenir des travailleurs dans le cadre de l'ouverture des capitaux des entreprises, Mourad Zemali a expliqué que l'ouverture du capital d'une en-

treprise permet la préservation de l'outil de travail avec la préservation de l'emploi.

"C'est une bouffée d'oxygène pour les entreprises en difficulté financière", est-t-il.

Pour ce qui est de l'effacement des pénalités de retard des paiements des traites des micro-entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ, le ministre a indiqué que le dossier est à l'étude, soulignant que 60% des projets ANSEJ sont financés à partir des sommes récupérées.

En conclusion, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a annoncé que la commission des métiers pénibles sera installée durant ce mois de janvier et entamera immédiatement sa mission qui consiste à déterminer les dangers professionnels et l'établissement d'une liste de ces métiers", ajoutant que les secteurs concernés seront invités à donner leurs avis avant la validation définitive de cette liste.